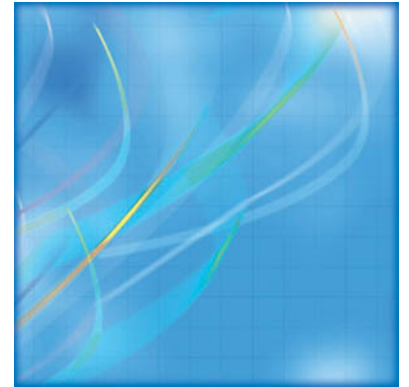


N° 97-562-X au catalogue

La mosaïque ethnoculturelle du Canada, Recensement de 2006



Année de recensement de 2006



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à infostats@statcan.ca ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

Programme des services de dépôt

Service de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

Renseignements pour accéder au produit

Le produit n° 97-562-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.ca et de choisir la rubrique « Publications ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui sont observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.ca sous « À propos de nous » > « Offrir des services aux Canadiens ».

La mosaïque ethnoculturelle du Canada, Recensement de 2006

Année de recensement 2006

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2008

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Avril 2008

N° 97-562-X au catalogue
ISBN 978-0-662-08601-7

Périodicité : hors série

Ottawa

This publication is available in English upon request (catalogue no. 97-562-X).

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

La mosaïque ethnoculturelle du Canada, Recensement de 2006

Table des matières

	Page
Faits saillants	5
Portrait national	6
Plus de 200 origines ethniques différentes	6
Composition ethnoculturelle de la population selon le statut des générations	9
Hausse des déclarations d'ascendances multiethniques.....	10
La population des minorités visibles franchit la barre des 5 millions.....	12
Les Sud-Asiatiques devancent les Chinois et forment la minorité visible la plus importante ...	14
Trois membres des minorités visibles sur 10 sont nés au Canada.....	14
La mosaïque culturelle au sein de la population des minorités visibles.....	16
Hausse des unions mixtes impliquant des personnes de minorités visibles.....	17
Les membres des minorités visibles sont plus jeunes que l'ensemble de la population	18
Provinces et territoires.....	19
Région de l'Atlantique : plus de la moitié de la population déclare des origines des îles britanniques	19
Québec : les Noirs et les Arabes forment les deux principales minorités visibles	20
Ontario : lieu de résidence de plus de la moitié de la population des minorités visibles du Canada	21
Les Prairies : une personne sur 10 fait partie d'une minorité visible	23
Colombie-Britannique : plus d'un million de membres des minorités visibles.....	24
Territoires : plus de la moitié de la population déclare une ascendance autochtone	25
Principales régions métropolitaines de recensement du Canada.....	27
Halifax : la proportion la plus élevée de minorités visibles dans la région de l'Atlantique	29
Montréal : la troisième population des minorités visibles en importance	29
Ottawa - Gatineau : les minorités visibles représentent 16 % de la population totale	31
Toronto : la population des minorités visibles la plus nombreuse au pays	32
Winnipeg : les Philippins forment la minorité visible la plus importante	34
Calgary : près d'un résident sur quatre fait partie d'une minorité visible.....	34
Vancouver : quatre personnes sur 10 font partie d'une minorité visible	35
Définitions.....	38

Faits saillants

- La population du Canada a déclaré plus de 200 origines ethniques dans le cadre du Recensement de 2006. Cette liste d'origines comprend les peuples autochtones du Canada de même que les groupes qui sont venus s'établir au pays.
- Après Canadien, les origines les plus souvent déclarées, soit seule ou avec d'autres origines, en 2006, sont les suivantes : Anglais, Français, Écossais, Irlandais, Allemand, Italien, Chinois, Indien de l'Amérique du Nord et Ukrainien.
- La proportion de personnes ayant déclaré des ascendances multiethniques a continué d'augmenter en 2006. Selon les estimations, 41,4 % des personnes ont déclaré plus d'une origine ethnique, comparativement à 38,2 % en 2001 et à 35,8 % en 1996.
- Le Recensement de 2006 a permis de dénombrier quelque 5 068 100 personnes appartenant à une minorité visible. Les membres des minorités visibles représentent 16,2 % de l'ensemble de la population canadienne, en hausse par rapport à 2001 (13,4 %) et à 1996 (11,2 %).
- Entre 2001 et 2006, la population canadienne des minorités visibles s'est accrue de 27,2 %, soit cinq fois le taux de croissance de 5,4 % observé pour l'ensemble de la population.
- La croissance de la population des minorités visibles est largement attribuable à la proportion élevée de minorités visibles parmi les nouveaux arrivants. En 2006, pas moins de 75 % des immigrants récents établis au pays depuis 2001 appartenaient à une minorité visible, comparativement à 72,9 % en 2001 et à 74,1 % en 1996.
- En 2006, les Sud-Asiatiques ont devancé les Chinois pour devenir le groupe de minorités visibles le plus important. Les Chinois et les Noirs se classent, respectivement, aux deuxième et troisième rangs à ce chapitre.
- La population des minorités visibles du Canada est diversifiée sur le plan ethnoculturel, et cette diversité est plus marquée dans certains groupes que dans d'autres.
- En 2006, plus de la moitié (52,0 %) des membres de la minorité visible noire a déclaré des origines des Caraïbes et 42,4 % ont déclaré des origines africaines. Les membres de ce groupe ont aussi déclaré des origines des îles britanniques (11,6 %), canadienne (10,9 %) et française (4,1 %).
- La plupart des personnes de la minorité visible sud-asiatique ont déclaré, comme seule réponse ou avec d'autres réponses, des ascendances du sous-continent indien telles qu'Indien de l'Inde (69,0 %), Pakistanais (9,3 %), Sri-Lankais (7,8 %), Pendjabi (4,1 %), Tamoul (2,7 %) et Bangladeshi (1,8 %).
- L'origine espagnole est l'origine la plus fréquemment déclarée par les personnes de la minorité visible latino-américaine. Il en va de même pour l'origine libanaise au sein des personnes de la minorité visible arabe, de l'origine iranienne chez les Asiatiques occidentaux et de l'origine vietnamienne chez les Asiatiques du Sud-Est.
- En 2006, 95,9 % de la population des minorités visibles vivait dans une région métropolitaine de recensement, comparativement à 68,1 % de l'ensemble de la population.

Portrait national

Plus de 200 origines ethniques différentes

Le présent rapport fait état des origines ethniques de la population canadienne à partir des données du Recensement de 2006. Il fournit également des renseignements sur la population des minorités visibles au Canada.

Chaque vague d'immigration au Canada a intensifié la diversité ethnoculturelle de la population du pays. En fait, plus de 200 origines ethniques différentes ont été dénombrées dans le cadre du Recensement de 2006. L'origine ethnique fait référence aux groupes ethniques ou culturels auxquels appartenaient les ancêtres du répondant. Un ancêtre est une personne dont on descend et qui est habituellement plus éloignée que les grands-parents.

À titre de comparaison, le Recensement de 1901 avait dénombré environ 25 origines ethniques différentes au Canada. Les personnes d'ascendance autochtone et d'origines britanniques et françaises formaient la majeure partie de la population à cette époque.

En 2006, la liste des origines ethniques comprend les groupes culturels associés aux peuples autochtones du Canada, soit les Indiens de l'Amérique du Nord, les Métis et les Inuits; les premiers groupes européens à s'établir au Canada, comme les Anglais, les Français, les Écossais et les Irlandais; les immigrants arrivés au Canada au cours du siècle dernier, comme les Allemands, les Italiens, les Chinois, les Ukrainiens, les Hollandais, les Polonais, les Indiens de l'Inde, et d'autres encore.

Parmi les nouvelles origines ethniques dénombrées en 2006 figurent l'origine Montserratien des Caraïbes de même que des origines africaines comme Tchadien, Gabonais, Gambien et Zambien.

Une des façons d'esquisser le portrait ethnoculturel du Canada consiste à regarder la liste des origines ethniques les plus fréquemment déclarées, qu'elles aient été déclarées seules ou avec d'autres origines.

En 2006, 11 origines ethniques ont franchi la barre du million de personnes. Le groupe le plus important est formé d'un peu plus de 10 millions de personnes ayant déclaré Canadien, soit comme seule origine (5,7 millions) ou combinée à d'autres origines (4,3 millions).

Les autres origines les plus souvent déclarées sont les suivantes : Anglais (6,6 millions), Français (4,9 millions), Écossais (4,7 millions), Irlandais (4,4 millions), Allemand (3,2 millions), Italien (1,4 million), Chinois (1,3 million), Indien de l'Amérique du Nord (1,3 million), Ukrainien (1,2 million) et Hollandais (1,0 million).

Cette liste des principales origines ethniques déclarées en 2006 est identique à celle du Recensement de 2001 à quelques exceptions près : en 2006, l'origine indienne de l'Amérique du Nord a devancé l'origine ukrainienne et s'est hissée au neuvième rang, ce qui a fait glisser l'origine ukrainienne au dixième rang.

Complexité accrue de la déclaration de l'origine ethnique

Des renseignements sur les origines ethniques de la population ont été recueillis dans tous les recensements depuis la Confédération en 1867, à deux exceptions près, ce qui témoigne d'une demande généralisée et de longue date pour des renseignements sur les caractéristiques ethnoculturelles de la population. Depuis 1970, la demande d'information statistique sur l'ethnicité s'est accrue dans le sillage de l'adoption de politiques publiques en matière de multiculturalisme et de diversité.

Divers facteurs ont eu pour effet de complexifier la déclaration de l'ethnicité et l'interprétation subséquente des résultats, ce qui pose des défis pour les comparaisons historiques des données. Le concept d'origine ethnique est fluide et constitue probablement l'un des concepts les plus complexes mesurés dans le cadre du recensement. La compréhension ou le point de vue des répondants quant à l'ethnicité, la connaissance qu'ils ont de leurs antécédents familiaux, le nombre de générations au Canada, le temps écoulé depuis l'immigration, la situation sociale au moment du recensement, voilà autant de facteurs pouvant influencer sur la déclaration de l'origine ethnique d'un recensement à l'autre. L'augmentation du nombre de mariages ou d'unions entre différents groupes a entraîné une hausse des déclarations d'origines multiples, ce qui ajoute à la complexité des données sur l'origine ethnique.

De plus, les modifications apportées à la présentation de la question et les exemples fournis dans les questionnaires du recensement ont une incidence sur les tendances de déclaration observées au fil du temps. Le choix des exemples d'origines ethniques figurant dans le questionnaire du recensement se fonde sur la fréquence des origines déclarées lors du recensement précédent.

Ainsi, le fait d'indiquer Canadien comme un exemple s'est traduit par une augmentation de la déclaration de cette origine et a eu des répercussions sur le dénombrement d'autres groupes, principalement sur les Français, les Anglais, les Irlandais et les Écossais. Les personnes qui, antérieurement, déclaraient ces origines, tendent désormais à déclarer Canadien.

Déclaration de Canadien comme origine ethnique

Lors du Recensement de 2006, 10,1 millions de personnes, soit 32,2 % de la population totale, ont déclaré Canadien comme origine ethnique, seule ou avec d'autres origines. Parmi celles-ci, près de six sur 10 (57,1 %) ont déclaré Canadien comme étant leur seule origine, les autres (42,9 %) ont indiqué Canadien avec au moins une autre origine.

En 2006, Canadien était l'origine ethnique la plus fréquemment déclarée, même si, en termes absolus, le nombre de personnes ayant indiqué Canadien a diminué par rapport à 2001 – cette année-là, 11,7 millions de personnes, ou 39,4 % de la population, avaient rapporté Canadien comme origine ethnique.

Les modifications apportées à la question sur l'origine ethnique ont entraîné une augmentation du nombre de personnes déclarant Canadien comme ascendance ethnique. En 1991, Canadien ne figurait pas dans les exemples fournis sur le questionnaire du recensement, et seulement 2,8 % des personnes avaient déclaré Canadien comme seule origine ethnique et à peine 1,0% avaient indiqué Canadien avec au moins une autre origine. Au recensement suivant, Canadien a été ajouté aux exemples fournis sur le questionnaire français et Canadien sur le questionnaire anglais parce qu'elle représentait la cinquième origine la plus fréquemment déclarée au Recensement de 1991. Par conséquent, en 1996, environ 8,8 millions de personnes ont déclaré Canadien, comme seule origine ou avec d'autres origines.

La plupart des personnes ayant déclaré Canadien lors des recensements de 2001 et 2006 avaient le français ou l'anglais comme langue maternelle, sont nées au Canada et avaient deux parents nés au Canada. Il semble donc que bon nombre de ces répondants soient issus de familles dont les origines au Canada remontent à plusieurs générations et qu'ils se reconnaissent un héritage ethnique au Canada.

Les premières régions du pays à avoir été colonisées ou celles qui ont connu relativement peu d'immigration récente tendent à enregistrer les plus fortes proportions de personnes déclarant Canadien comme origine ethnique. Ainsi, en 2006, 46,2 % de la population des provinces atlantiques a déclaré Canadien en tant que seule origine ou avec d'autres origines, et il en a été de même pour 60,2 % de la population du Québec. Dans les autres provinces, la proportion variait de 4,0 % au Nunavut à 23,0 % en Ontario, soit des taux inférieurs à la moyenne nationale de 32,2 %.

La hausse des déclarations d'une ascendance ethnique nationale n'est pas propre au Canada. Des pays comme l'Australie et les États-Unis d'Amérique qui, à l'instar du Canada, sont depuis longtemps des terres d'immigration ont également enregistré une hausse des déclarations d'une ethnicité nationale. Selon le Recensement australien de 2006, 37,1 % de la population du pays, soit 7,4 millions de personnes, ont déclaré Australien comme ascendance ethnique, en hausse par rapport à la proportion de 35,6 % observée en 2001. Selon l'*American Community Survey* de 2006, on dénombrait 20,4 millions de personnes ayant déclaré Américain comme seule ascendance ethnique, ce qui représente 6,8 % de la population des États-Unis d'Amérique.

Composition ethnoculturelle de la population selon le statut des générations

Les données du recensement permettent aussi d'analyser la population canadienne âgée de 15 ans et plus selon le statut des générations. Le statut des générations indique depuis combien de générations une personne donnée et sa famille sont établies au Canada.

Les personnes qui sont de la première génération sont nées à l'étranger. La deuxième génération fait référence aux personnes nées au Canada et dont au moins un des parents est né à l'étranger. La troisième génération ou plus fait référence aux personnes nées au Canada et dont les parents, et potentiellement les grands-parents, sont nés au Canada. Pour des renseignements plus détaillés sur le statut des générations, veuillez consulter la section intitulée Définitions.

La majorité des personnes âgées de 15 ans et plus appartiennent à la troisième génération ou aux générations subséquentes, c'est-à-dire que leur famille est établie au pays depuis au moins trois générations. Le Recensement de 2006 a dénombré quelque 15,5 millions de personnes dans cette catégorie, soit 60,5 % de l'ensemble de la population âgée de 15 ans et plus.

La plus forte proportion des personnes de la troisième génération ou plus a déclaré Canadien comme leur origine ethnique. Ainsi, près de la moitié (46,6 %) des 15,5 millions de personnes de la troisième génération ou plus ont déclaré Canadien comme origine, soit seule ou avec d'autres origines. En outre, 42,4 % des personnes de la troisième génération ou plus ont déclaré avoir des origines des îles britanniques (origines uniques ou multiples); environ 23,8 %, des origines européennes; 23,0 %, des origines françaises; et 7 %, des ascendances autochtones.

Le Recensement de 2006 a dénombré environ 4,0 millions de personnes de la deuxième génération nées au pays et dont au moins un parent est né hors du Canada. Ces personnes représentent 15,6 % de la population âgée de 15 ans et plus.

La majorité des personnes de la deuxième génération (53,9 %) ont déclaré des origines européennes, qu'il s'agisse d'origines uniques ou multiples. Parmi les origines européennes les plus fréquemment déclarées figurent Allemand (13,1 %), Italien (11,0 %), Hollandais (6,3 %) et Ukrainien (5,3 %). Ce sont là des groupes ayant immigré au Canada en assez grand nombre au début du XX^e siècle.

Un peu plus de quatre personnes de la deuxième génération sur 10 (41,1 %) ont déclaré des origines des îles britanniques, reflet de l'immigration de longue date en provenance de cette région du monde. Par ailleurs, 15,3 % ont déclaré une origine canadienne et 1,8 %, des ascendances autochtones.

Le Recensement de 2006 a dénombré 6,1 millions de personnes nées à l'extérieur du Canada, celles-ci formant la population de première génération au pays. Ces personnes représentent 23,9 % de la population âgée de 15 ans et plus.

La composition ethnique de cette première génération est le reflet des nouvelles sources de l'immigration au Canada. Près du quart (24,0 %) des personnes de la première génération ont déclaré des origines asiatiques d'Est et du Sud-Est et près d'un sur sept (13,8 %) ont déclaré une origine sud-asiatique.

Parmi les origines asiatiques les plus fréquemment déclarées au sein de la première génération figurent Chinois (15,0 % des personnes de la première génération), Indiens de l'Inde (10,0 %), Philippins (4,7 %) et Vietnamiens (1,9 %).

Les personnes ayant des origines européennes représentent un peu plus du tiers (34,3 %) de la population de la première génération. Les Italiens se classent au premier rang (6 % des personnes de la première génération), suivent les Allemands (5,8 %), les Polonais (3,5 %) et les Portugais (3,2 %).

En outre, 14,2 % des personnes de la première génération âgées de 15 ans et plus ont déclaré des origines des îles britanniques, soit seule ou avec d'autres origines.

Tableau 1 Les 10 origines ethniques¹ les plus fréquemment déclarées selon le statut des générations de la population âgée de 15 ans et plus, Canada, 2006

Première génération			Deuxième génération			Troisième génération ou plus		
Origine ethnique	Effectif	%	Origine ethnique	Effectif	%	Origine ethnique	Effectif	%
Population totale	6 124 560	100,0	Population totale	4 006 420	100,0	Population totale	15 533 240	100,0
Chinois	916 845	15,0	Anglais	1 035 145	25,8	Canadien	7 236 370	46,6
Indien de l'Inde	612 460	10,0	Écossais	635 600	15,9	Anglais	3 794 250	24,4
Anglais	547 865	8,9	Canadien	613 445	15,3	Français	3 530 505	22,7
Italien	366 205	6,0	Allemand	524 645	13,1	Écossais	2 865 800	18,4
Allemand	352 805	5,8	Irlandais	496 990	12,4	Irlandais	2 755 420	17,7
Philippin	288 515	4,7	Italien	439 275	11,0	Allemand	1 604 225	10,3
Écossais	271 545	4,4	Français	284 900	7,1	Indien de l'Amérique du Nord	813 405	5,2
Irlandais	230 975	3,8	Hollandais (Néerlandais)	253 325	6,3	Ukrainien	642 955	4,1
Polonais	213 715	3,5	Ukrainien	212 860	5,3	Hollandais (Néerlandais)	376 555	2,4
Portugais	195 480	3,2	Polonais	203 725	5,1	Polonais	364 980	2,3

Note :

1. Le tableau présente les réponses totales. Étant donné que certains répondants déclarent plus d'une origine ethnique, la somme des réponses totales est supérieure à la population totale ou à 100 %.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006.

Hausse des déclarations d'ascendances multiethniques

Les déclarations d'origines multiethniques sont à la hausse, probablement en raison de l'augmentation du nombre d'unions entre des membres de groupes ethniques différents et d'une prise de conscience de leur ascendance familiale. En 2006, 41,4 % de la population a déclaré plus d'une origine ethnique, comparativement à 38,2 % en 2001 et à 35,8 % en 1996.

Les personnes nées au Canada sont plus susceptibles de déclarer des ascendances multiethniques que ne le sont les personnes nées à l'étranger. En 2006, 47,6 % de la population née au Canada a déclaré plus d'une origine ethnique, comparativement à 17,2 % de la population née à l'étranger.

En outre, la fréquence des déclarations d'ascendances multiethniques varie selon les groupes. Certains groupes établis depuis plus longtemps au Canada se caractérisent par une proportion élevée de déclarations d'ascendances multiples.

Par exemple, la majorité des personnes ayant déclaré une origine irlandaise (88,7 %) ont aussi déclaré d'autres ascendances. Environ 88,0 % des personnes d'origine écossaise ont déclaré plus d'une ascendance. Les chiffres correspondants s'élèvent à 78,9 % pour les personnes d'origine allemande et à 75,0 % pour celles d'origine ukrainienne. En revanche, seulement 10,0 % des personnes d'origine somalienne et 6,0 % de celles d'origine coréenne ont déclaré des ascendances multiples.

Ascendances autochtones

Dans le cadre du Recensement de 2006, 1 678 200 personnes ont déclaré une ascendance autochtone, soit seule ou avec d'autres origines. Les descendants des Premières nations du Canada représentent 5,4 % de l'ensemble de la population du pays.

Environ 1,3 million de personnes ont déclaré une ascendance indienne de l'Amérique du Nord (crie, mi'kmaq, par exemple), seule ou avec d'autres. Il s'agit là du groupe d'ascendance autochtone le plus important. Par ailleurs, 409 100 personnes ont déclaré Métis comme seule ascendance ou combinée à d'autres, et 65 900 ont déclaré Inuit comme seule ascendance ou combinée à d'autres.

Les déclarations d'origines multiples sont plus fréquentes au sein de la population d'ascendance autochtone que dans l'ensemble de la population. En 2006, 62,4 % des personnes d'ascendance autochtone ont également déclaré d'autres origines, comparativement à 41,4 % de l'ensemble de la population du Canada.

Des origines multiples ont été déclarées par 81,1 % des personnes ayant indiqué Métis, par 59,1 % des personnes ayant indiqué Indien de l'Amérique du Nord, et par 37,8 % des personnes ayant indiqué Inuit, comme ascendance.

Pour plus de renseignements, consulter :

- *Comment identifie-t-on les peuples autochtones à Statistique Canada*
<http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=12-592-X&CHROPG=1>
- *Peuples autochtones du Canada en 2006 : Inuits, Métis et Premières nations, Recensement de 2006*
<http://www12.statcan.ca/francais/census06/analysis/aboriginal/pdf/97-558-XIF2006001.pdf>
- *Portrait de la scolarité au Canada, Recensement de 2006*
<http://www12.statcan.ca/francais/census06/analysis/education/pdf/97-560-XIF2006001.pdf>
- *L'évolution de la population active au Canada, Recensement de 2006*
<http://www12.statcan.ca/francais/census06/analysis/labour/pdf/97-559-XIF2006001.pdf>

Population des minorités visibles

Les personnes qui se définissent comme des membres d'une minorité visible forment l'un des quatre groupes désignés en vertu de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, les trois autres étant les femmes, les Autochtones et les personnes ayant une incapacité. Le recensement recueille des renseignements sur ces quatre groupes pour satisfaire aux exigences de la législation fédérale sur l'équité en matière d'emploi.

Selon la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, les membres des minorités visibles sont définis comme étant des « personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». Conformément à cette définition, les règles établissent que les groupes suivants font partie de la population des minorités visibles : Chinois, Sud-Asiatiques, Noirs, Arabes, Asiatiques occidentaux, Philippins, Asiatiques du Sud-Est, Latino-Américains, Japonais, Coréens et autres groupes de minorités visibles comme les personnes originaires des îles du Pacifique.

La population des minorités visibles franchit la barre des 5 millions

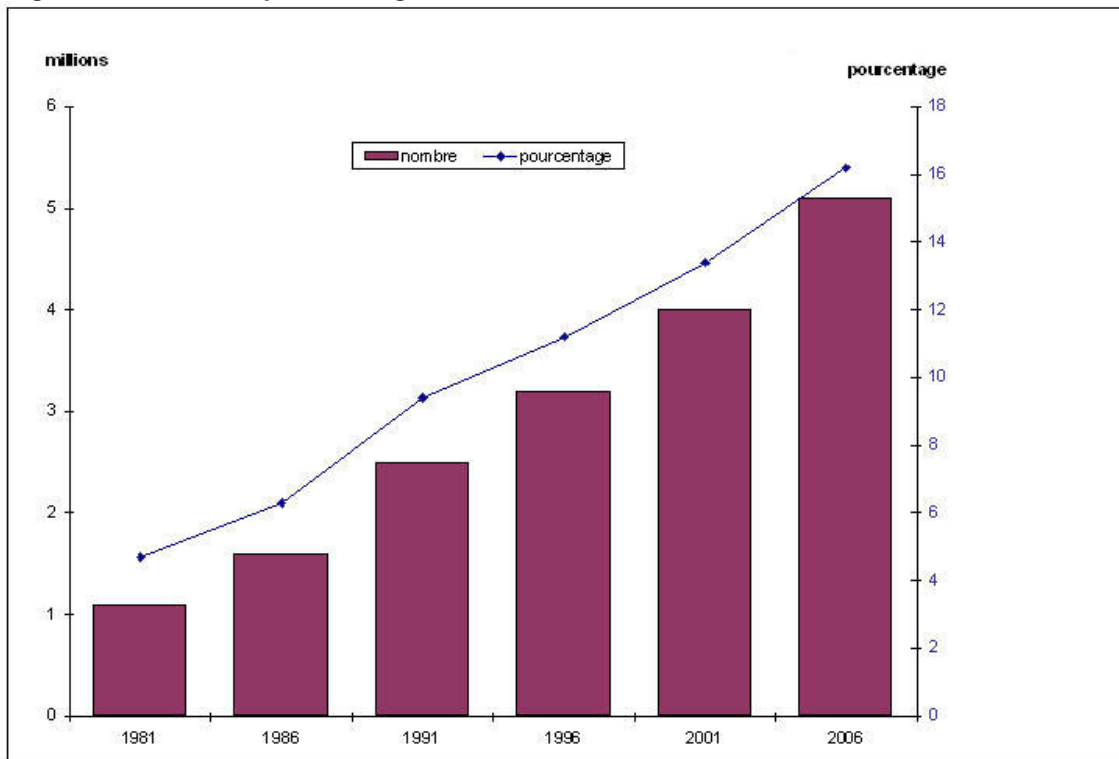
En 2006, le recensement a dénombré quelque 5 068 100 personnes appartenant à la population des minorités visibles, ce qui représente 16,2 % de l'ensemble de la population du Canada.

La population des minorités visibles n'a cessé de croître au cours des 25 dernières années. En 1981, année marquant la première obtention de données sur les quatre groupes désignés aux fins du programme d'équité en matière d'emploi, les 1,1 million de membres des minorités visibles représentaient 4,7 % de l'ensemble de la population canadienne.

En 1991, on dénombrait 2,5 millions de membres de minorités visibles, soit 9,4 % de la population. La population des minorités visibles a continué de croître pour se chiffrer à 3,2 millions de personnes en 1996, ou 11,2 % de l'ensemble de la population. En 2001, le nombre estimatif de ces personnes s'établissait à 3 983 800, ou 13,4 % de la population totale.

Entre 2001 et 2006, la population des minorités visibles s'est accrue beaucoup plus vite que l'ensemble de la population, son taux de croissance s'élevant à 27,2 %, soit cinq fois celui de 5,4 % observé pour l'ensemble de la population.

Figure 1 Nombre et pourcentage des minorités visibles au Canada, 1981 à 2006



Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1981 à 2006.

La croissance de la population des minorités visibles est en bonne partie attribuable au nombre de plus en plus élevé d'immigrants récents (c'est-à-dire les immigrants reçus arrivés au Canada jusqu'à cinq ans avant une année de recensement donnée) originaires de pays non européens. En 1981, 68,5 % de tous les immigrants récents du Canada étaient natifs de régions autres que l'Europe et, en 1991, cette proportion avait augmenté pour atteindre 78,3 %. Selon les données du Recensement de 2006, 83,9 % des immigrants arrivés au pays entre 2001 et 2006 sont nés ailleurs qu'en Europe.

Par conséquent, la proportion des nouveaux arrivants membres de minorités visibles a, elle aussi, augmenté. En 1981, 55,5% des nouveaux arrivants qui s'étaient établis au Canada à la fin des années 1970 appartenaient à une minorité visible. En 1991, un peu plus de sept immigrants récents sur 10 (71,2 %) faisaient partie d'une minorité visible, et cette proportion a atteint 72,9 % en 2001.

Le Recensement de 2006 montre que les trois quarts (75,0 %) des immigrants arrivés au pays entre 2001 et 2006 font partie d'une minorité visible.

Si les tendances actuelles d'immigration se maintiennent, la population canadienne des minorités visibles continuera de croître nettement plus vite que la population n'appartenant pas à une minorité visible. Selon les projections démographiques de Statistique Canada, les membres des minorités visibles représenteront à peu près le cinquième de la population canadienne en 2017¹.

1. Statistique Canada, 2005. *Projections de la population des groupes de minorités visibles, Canada, provinces et régions, 2001-2017*. No. 91-541-XIF au catalogue.

Les Sud-Asiatiques devancent les Chinois et forment la minorité visible la plus importante

En 2006, les Sud-Asiatiques sont devenus le groupe de minorités visibles le plus important au Canada, surpassant les Chinois pour la première fois. Les effectifs de chacun de ces deux groupes dépassent nettement la barre du million de personnes.

Lors du dernier recensement, le nombre de personnes ayant déclaré être Sud-Asiatique a été estimé à 1 262 900, ce qui représente un taux de croissance de 37,7 % par rapport aux 917 100 personnes dénombrées en 2001. Ce groupe forme le quart (24,9 %) de la population des minorités visibles et 4,0 % de l'ensemble de la population du Canada.

À titre de comparaison, le nombre de personnes ayant déclaré être Chinois a augmenté de 18,2 %, soit de 1 029 400 à 1 216 600 au cours de la dernière période intercensitaire. Les Chinois représentent environ 24,0 % de la population des minorités visibles et 3,9 % de l'ensemble de la population du Canada.

Le nombre de personnes ayant déclaré être Noir, le troisième groupe de minorités visibles en importance, a augmenté de 18,4 %, passant de 662 200 en 2001 à 783 800 en 2006. Ce groupe formait, en 2006, 15,5 % de la population des minorités visibles et 2,5 % de l'ensemble de la population.

Parmi les autres groupes de minorités visibles figurent les Philippins, qui représentent 8,1 % de la population des minorités visibles, les Latino-Américains (6,0 %), les Arabes (5,2 %), les Asiatiques du Sud-Est (4,7 %), les Asiatiques occidentaux (3,1 %), les Coréens (2,8 %) et les Japonais (1,6 %). Ensemble, ces groupes formaient, en 2006, près du tiers (31,6 %) de la population des minorités visibles et 5,1 % de la population totale.

Enfin, les données du recensement font état d'une petite proportion (4,0 %) de personnes ayant déclaré soit appartenir à plus d'un groupe de minorités visibles ou soit à un autre groupe de minorités visibles, comme les personnes originaires des îles du Pacifique.

Trois membres des minorités visibles sur 10 sont nés au Canada

La proportion des personnes de minorités visibles nées au Canada varie beaucoup d'un groupe à l'autre, ce qui reflète en grande partie l'histoire de l'immigration. Généralement, les minorités visibles qui ont une longue histoire au Canada et qui comptent relativement peu d'immigrants récents affichent des proportions plus fortes de personnes nées au pays.

En 2006, trois membres des minorités visibles sur 10 sont nés au Canada. Par comparaison, les membres des minorités visibles ayant immigré au Canada formaient les deux tiers (66,3 %) de la population des minorités visibles².

Les Japonais sont le groupe de minorités visibles comptant la plus forte proportion de personnes nées au Canada. Près des deux tiers (63,2 %) des 81 300 Japonais sont nés au Canada.

Les Noirs sont un autre groupe de minorités visibles ayant une proportion relativement élevée de personnes nées au Canada, soit 44,3 %. Certains d'entre eux ont des ancêtres qui sont venus au Canada il y a quelques siècles, d'autres, par contre, sont des enfants d'immigrants établis au Canada depuis quelques décennies à peine.

2. Une petite proportion (3,5 %) de la population des minorités visibles est formée de résidents non permanents.

Un peu plus de la moitié (52,5 %) des Noirs sont nés à l'étranger. La plupart de ceux qui sont nés à l'étranger sont originaires des Caraïbes et de l'Afrique, notamment de la Jamaïque (25,8 %), de Haïti (14,9 %), de Trinité-et-Tobago (5,2 %), de l'Éthiopie (4,5 %), de la Somalie (4,4 %), du Ghana (4,4 %), de la Guyane (3,5 %), du Nigéria (3,3 %), de la Barbade (3,2 %) et de la République démocratique du Congo (3,1 %).

Près du tiers (31,2 %) des membres de la minorité visible asiatique du Sud-Est sont nés au pays et les deux tiers ont immigré au Canada. Le Vietnam, le Cambodge et le Laos sont les trois principaux pays d'origine des Asiatiques du Sud-Est nés à l'étranger.

Bien que les minorités visibles chinoise et sud-asiatique aient une longue histoire au Canada, l'immigration récente a également contribué à la croissance de ces groupes. Par conséquent, comparativement aux Japonais et aux Noirs, les minorités visibles chinoise et sud-asiatique comptent une proportion plus faible de personnes nées au Canada. En 2006, 29,3 % des Sud-Asiatiques et 25,5 % des Chinois sont nés au Canada.

La majorité des Sud-Asiatiques nés à l'étranger viennent de pays du sous-continent indien, notamment l'Inde (48,8 %), le Pakistan (14,6 %), le Sri Lanka (11,7 %) et le Bangladesh (3,6 %). Parmi les autres principaux pays de naissance des membres de la minorité visible sud-asiatique figurent la Guyane (4,2 %), Trinité-et-Tobago (2,5 %), Fidji (2,4 %), la République unie de Tanzanie (1,9 %), le Kenya (1,8 %) et le Royaume-Uni (1,6 %).

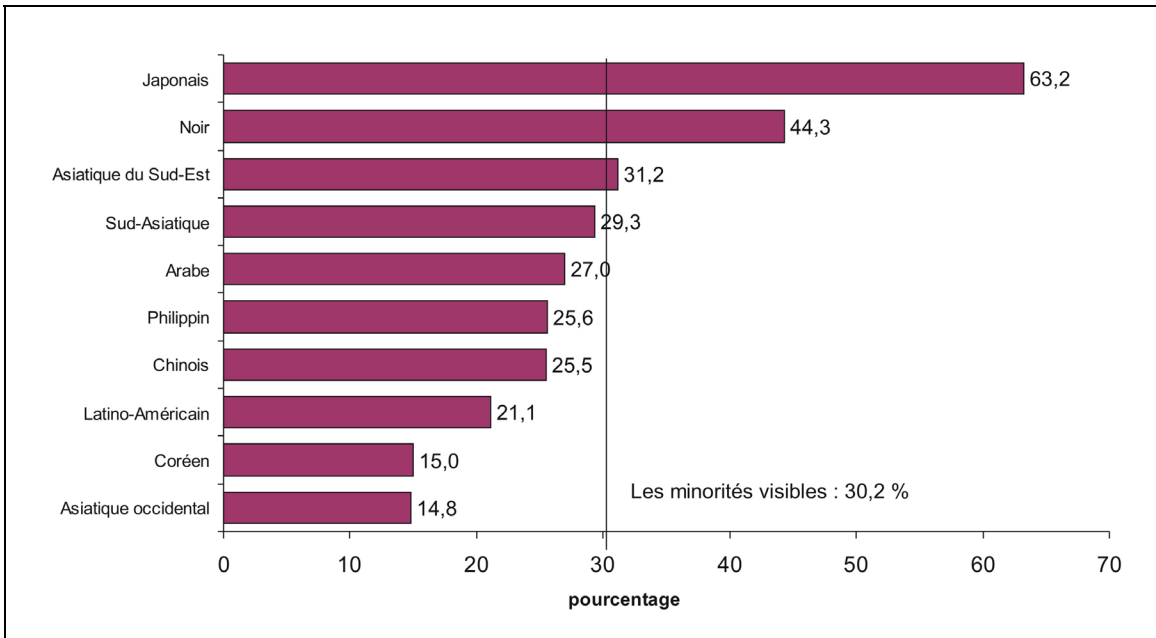
La République populaire de Chine et Hong Kong (Région administrative spéciale) prennent la tête du peloton des lieux de naissance pour les membres de la minorité visible chinoise nés à l'étranger (52,9 % et 24,2 %, respectivement); viennent ensuite Taïwan (7,4 %) et le Vietnam (5,7 %) d'où sont aussi natifs une proportion relativement importante de Chinois nés à l'étranger.

Le Liban (24,1 %) et l'Égypte (13,2 %) prennent les deux premiers rangs des pays de naissance des membres de la minorité visible arabe nés à l'étranger.

Le Salvador (18,6 %), la Colombie (15,1 %) et le Mexique (10,3 %) sont les trois principaux pays de naissance des membres de la minorité visible latino-américaine ayant immigré au Canada.

De tous les groupes de minorités visibles, ce sont les Asiatiques occidentaux qui se distinguent par la plus faible proportion de personnes nées au Canada (14,8 %). Les deux principaux pays de naissance des Asiatiques occidentaux nés à l'étranger sont l'Iran (59,2 %) et l'Afghanistan (23,9 %).

Figure 2 Pourcentage des membres des minorités visibles nés au Canada, Canada, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006.

La mosaïque culturelle au sein de la population des minorités visibles

La population des minorités visibles du Canada est diversifiée sur le plan ethnoculturel, et cette diversité est plus marquée dans certains groupes que dans d'autres.

En 2006, la majorité (82,9%) de la population des minorités visibles n'a déclaré qu'une seule origine ethnique. Le reste de la population (17,1 %) a déclaré des origines ethniques multiples, c'est-à-dire que les personnes ont indiqué deux origines ethniques ou plus.

Bien que les Japonais soient l'un des plus petits groupes de minorités visibles—ce groupe représentant 1,6 % de la population des minorités visibles en 2006—ils affichent la plus forte proportion (30,0 %) de déclarations d'origines ethniques multiples.

Près de trois personnes faisant partie de la minorité visible noire sur 10 (28,4 %) ont déclaré plus d'une origine ethnique. Les origines ethniques qu'elles ont le plus fréquemment déclarées sont les origines des Caraïbes et les origines africaines. Près du quart (24,5 %) des membres de cette minorité ont déclaré une origine jamaïcaine, soit seule ou avec d'autres origines, et 12,3 %, une origine haïtienne.

Parmi les origines africaines les plus souvent déclarées par les Noirs en 2006 figurent les origines somalienne (4,5 %), ghanéenne (2,9 %), éthiopienne (2,8 %) et nigérienne (2,4 %). Un peu plus du dixième (11,6 %) des Noirs ont également déclaré des origines des îles britanniques, 10,9 % ont déclaré une origine canadienne et 4,1 %, une origine française.

Les Sud-Asiatiques représentent, eux aussi, un groupe de minorités visibles diversifié sur le plan de l'ascendance, bon nombre d'entre eux étant originaires de différentes régions du sous-continent indien. Pas moins de 69,0 % des membres de la minorité visible sud-asiatique ont déclaré Indien de l'Inde comme origine ethnique, soit seule ou avec d'autres origines; 9,3 % ont déclaré Pakistanais; 7,8 %, Sri-Lankais; 4,1 %, Pendjabi; 2,7 %, Tamoul; et 1,8 %, Bengladeshi.

De plus, environ 2,7 % des membres de la minorité visible sud-asiatique ont déclaré une origine canadienne, soit seule ou avec d'autres origines; 2,5 % ont déclaré des origines des îles britanniques, notamment Anglais, Irlandais et Écossais; et 2,6 % ont déclaré des origines européennes, telle que Portugais.

Globalement, environ 13,1 % des membres de la minorité visible sud-asiatique ont déclaré des origines multiples.

Les Coréens forment la minorité visible qui compte la plus faible proportion de personnes ayant déclaré des origines ethniques multiples. Seulement 3,7 % ont déclaré avoir plus d'une origine ethnique, alors que la majorité (96,3 %) des Coréens a déclaré une seule origine ethnique. En fait, presque tous les membres de la minorité visible coréenne ont déclaré une ascendance coréenne.

À l'instar des Coréens, les Chinois sont un groupe de minorités visibles comptant une proportion relativement faible (7,0 %) de personnes ayant déclaré des origines ethniques multiples.

Hausse des unions mixtes impliquant des personnes de minorités visibles

Le Recensement de 2006 a dénombré 289 400 unions mixtes (mariages et unions libres) composées soit d'un membre d'une minorité visible et d'une personne n'appartenant pas à une minorité visible ou soit de deux membres de minorités visibles différentes. Il s'agit là d'une hausse de 33,1 % par rapport à 2001, soit plus de cinq fois le taux de croissance observé pour l'ensemble des couples (6,0 %).

En 2006, les unions mixtes représentaient 3,9 % de toutes les unions au Canada, comparativement à 3,1 % en 2001 et à 2,6 % en 1991.

Parmi l'ensemble des unions mixtes recensées en 2006, 247 600 étaient formés d'un membre d'une minorité visible et d'une personne n'appartenant pas à une minorité visible. Ces couples représentaient 3,3 % de l'ensemble des couples au Canada.

L'autre type d'union mixte, soit 41 900 couples en 2006, était formé de membres de deux minorités visibles différentes et représentait 0,6 % de l'ensemble des couples au Canada en 2006.

Les Japonais se distinguent par la plus forte proportion de couples mixtes. Bien qu'on ne dénombre que 29 700 couples dont au moins un des partenaires est japonais, 74,7 % de ces couples comprenaient un partenaire qui n'est pas japonais. Les deuxième et troisième groupes de minorités visibles les plus susceptibles de se retrouver en union mixte sont les Latino-Américains (47,0 %) et les Noirs (40,6 %)³.

3. Le poids relatif des unions mixtes au sein des minorités visibles japonaise, latino-américaine et noire est supérieur au poids relatif des couples dans chacun de ces groupes.

En revanche, les Sud-Asiatiques et les Chinois figurent parmi les groupes de minorités visibles les moins susceptibles de former des unions à l'extérieur de leur propre groupe. Dans seulement 12,7 % des 327 200 couples comprenant un Sud-Asiatique, l'autre personne n'appartient pas à une minorité visible ou appartient à une minorité visible différente. Les unions mixtes ne représentent que 17,4 % des 321 700 couples impliquant une personne chinoise.

Les membres des minorités visibles sont plus jeunes que l'ensemble de la population

En 2006, l'âge médian de la population des minorités visibles était de 33 ans, comparativement à 39 ans pour l'ensemble de la population du Canada. (L'âge médian est l'âge qui permet de répartir une population en deux groupes ayant des effectifs égaux, l'un formé de la moitié la plus âgée, et l'autre, de la moitié la plus jeune.)

Les enfants âgés de 14 ans et moins représentent environ 22,6 % de la population des minorités visibles, alors que 17,9 % de l'ensemble de la population se retrouve dans ce groupe d'âge.

On observe également une proportion plus élevée de personnes dans le principal groupe d'âge actif (de 25 à 54 ans) au sein des minorités visibles (46,5 %) que dans l'ensemble de la population (44,0 %).

À l'autre extrémité de l'échelle des âges, seulement 7,3 % des membres des minorités visibles étaient âgés de 65 ans et plus en 2006, comparativement à 13,0 % de l'ensemble de la population.

Provinces et territoires

Le portrait ethnoculturel des provinces et territoires du Canada est l'expression des tendances historiques et actuelles d'établissement des vagues successives d'immigrants au pays. Les sections qui suivent esquissent un portrait statistique des diverses régions du Canada en ce qui a trait aux origines ethniques et à la population des minorités visibles.

Région de l'Atlantique : plus de la moitié de la population déclare des origines des îles britanniques

Les quatre provinces de l'Atlantique ont des caractéristiques ethnoculturelles similaires. Les origines ancestrales de bon nombre des résidents de cette région remontent aux premiers établissements du Canada.

L'origine la plus fréquemment déclarée par les résidents de la région de l'Atlantique était Canadien. En 2006, près de la moitié (46,2 %) de la population a déclaré Canadien à titre d'origine ethnique unique ou multiple; venaient ensuite les origines des îles britanniques et les origines françaises.

L'Île-du-Prince-Édouard prend la tête de toutes les provinces pour ce qui est de la proportion de la population ayant des origines des îles britanniques, près de sept personnes sur 10 (68,1 %) ayant déclaré une telle origine, soit seule ou avec d'autres origines.

Plus du quart (28,7 %) de la population du Nouveau-Brunswick a déclaré des origines françaises, soit seule ou avec d'autres origines. Le Nouveau-Brunswick se classe ainsi au premier rang des quatre provinces de l'Atlantique, et au deuxième, derrière le Québec, à l'échelle du pays.

Le Recensement de 2006 a dénombré 58 600 membres de minorités visibles dans les provinces de l'Atlantique, ceux-ci représentant 2,6 % des 2,3 millions d'habitants de la région, soit un taux nettement inférieur à la moyenne nationale de 16,2 %.

Il n'en reste pas moins que la population des minorités visibles a augmenté dans les quatre provinces de l'Atlantique. En fait, la croissance de la population des minorités visibles fait contreponds au déclin de la population totale de Terre-Neuve-et-Labrador. Entre 2001 et 2006, la population totale de Terre-Neuve-et-Labrador a légèrement diminué, passant de 508 100 à 500 600 personnes, alors que la population des minorités visibles de la province est passée d'environ 3 900 personnes à 5 700.

En Nouvelle-Écosse, les membres des minorités visibles représentent 4,2 % de la population, la proportion la plus forte enregistrée dans la région de l'Atlantique. Les Noirs, dont bon nombre ont une longue histoire en Nouvelle-Écosse, représentaient un peu plus de la moitié de la population des minorités visibles. Lors du Recensement de 2006, 19 200 personnes ont déclaré être des Noirs. La grande majorité d'entre elles (91,7 %) sont nées au Canada.

Québec : les Noirs et les Arabes forment les deux principales minorités visibles

Le Recensement de 2006 a permis de dénombrer 654 300 membres de minorités visibles au Québec, la troisième population de minorités visibles la plus nombreuse après celle de l'Ontario et de la Colombie-Britannique. Ces personnes représentaient 8,8 % de la population du Québec, en hausse par rapport à la proportion de 7,0 % observée en 2001 et à celle de 6,2 % relevée en 1996. Le Québec vient au cinquième rang au pays pour ce qui est de la proportion des membres des minorités visibles au sein de sa population, derrière la Colombie-Britannique, l'Ontario, l'Alberta et le Manitoba.

La population québécoise des minorités visibles a augmenté de 31,4 % entre 2001 et 2006, soit plus de sept fois le taux de croissance de 4,4 % observé pour l'ensemble de la population.

La grande majorité (90,2 %) des minorités visibles du Québec vivent dans la région métropolitaine de recensement de Montréal. Les 590 400 membres des minorités visibles représentent 16,5 % de sa population.

Les Noirs représentent la minorité visible la plus importante au Québec

Les Noirs formaient, en 2006, la minorité visible la plus importante au Québec. Quelque 188 100 personnes ont déclaré appartenir à cette minorité visible, en hausse de 23,6 % par rapport aux 152 200 personnes recensées en 2001. En 2006, les Noirs représentaient 2,5 % de la population du Québec et 28,7 % de la population des minorités visibles de la province.

Au Québec, quatre Noirs sur 10 sont nés au Canada. Ceux qui sont nés à l'étranger et qui ont immigré au Canada viennent de plus d'une centaine de pays. Plus du quart (27,8 %) sont nés dans un pays africain, mais le principal pays de naissance des immigrants noirs du Québec est Haïti (52,5 %). Enfin, plus du quart (26,0 %) des Noirs québécois nés à l'étranger sont arrivés au Canada depuis 2001.

Les Arabes et les Latino-Américains sont les minorités visibles qui affichent la plus forte croissance au Québec

Par ailleurs, les Arabes et les Latino-Américains sont les minorités visibles qui enregistrent la croissance la plus rapide au Québec. Le Recensement de 2006 a dénombré 109 000 Arabes, en hausse de 48,6 % par rapport à 2001, et 89 500 Latino-Américains, en hausse de 50,4 %. Les Arabes représentent 16,7 % de la population des minorités visibles du Québec, la deuxième minorité visible en importance, et les Latino-Américains, qui forment 13,7 % de la population des minorités visibles, prennent le troisième rang à ce chapitre.

Au Québec, la majorité (71,9 %) des Arabes sont nés à l'étranger; environ 37,7 % de ceux qui sont nés à l'étranger sont arrivés au Canada entre 2001 et 2006. Les trois principaux pays de naissance des Arabes sont, dans l'ordre, le Maroc (26,4 %), le Liban (22,1 %) et l'Algérie (20,1 %).

Les Latino-Américains du Québec sont, eux aussi, nés pour la plupart à l'étranger; ils viennent surtout de l'Amérique du Sud et de l'Amérique centrale. Près du tiers (32,5 %) des Latino-Américains nés à l'étranger ont immigré au Canada entre 2001 et 2006. La Colombie, le Salvador, le Pérou et le Mexique sont les principaux pays d'origine des Latino-Américains.

Au Québec, les deux ascendances les plus fréquemment déclarées sont Canadien et Français. En 2006, les trois cinquièmes (60,2 %) des résidents du Québec ont déclaré Canadien comme origine ethnique, soit seule ou avec d'autres origines. En outre, 28,9 % de la population de la province a déclaré une origine française, et 1,9 %, une origine québécoise. La grande majorité des personnes qui ont déclaré ces origines sont nées au Canada.

Les origines ethniques de la population du Québec née hors du Canada reflètent les principales sources de l'immigration dans la province. En 2006, l'origine italienne a été l'origine la plus fréquemment déclarée (selon les réponses totales) parmi la population du Québec née à l'étranger. Environ 9,8 % des personnes nées à l'étranger ont déclaré une origine italienne, soit seule ou avec d'autres origines; viennent ensuite les origines française (9,0 %), chinoise (7,5 %), haïtienne (5,7 %) et espagnole (4,2 %).

Ontario : lieu de résidence de plus de la moitié de la population des minorités visibles du Canada

L'Ontario comptait 2 745 200 membres des minorités visibles en 2006, soit plus de la moitié (54,2 %) de toute la population des minorités visibles du Canada. La Colombie-Britannique se classe au deuxième rang à ce chapitre, sa part de cette population s'établissant à 19,9 %.

Les membres des minorités visibles représentaient 22,8 % de la population totale de l'Ontario en 2006. À titre de comparaison, ils n'en représentaient que 6,4 % 25 ans plus tôt. En 2006, la plupart des membres des minorités visibles de l'Ontario vivaient dans les grands centres urbains, principalement à Toronto.

La population des minorités visibles de l'Ontario a augmenté de 27,5 % entre 2001 et 2006. La majeure partie de cette croissance est attribuable à l'immigration, surtout en provenance de l'Inde et de la République populaire de Chine.

Les Sud-Asiatiques : le groupe de minorités visibles le plus important

Comme en 2001, les Sud-Asiatiques représentaient le groupe de minorités visibles le plus important en Ontario. En 2006, la population sud-asiatique de 794 200 personnes représentait 28,9 % de tous les membres des minorités visibles de l'Ontario.

Environ 71,6 % des Sud-Asiatiques de la province sont nés à l'étranger et sont arrivés au Canada comme immigrants. Un membre de la minorité visible sud-asiatique sur cinq (21,7 %) est arrivé au Canada entre 2001 et 2006, et 28,4 % ont immigré pendant les années 1990.

Les Sud-Asiatiques sont parmi les minorités visibles de l'Ontario qui affichent la croissance la plus rapide. Leur nombre a augmenté de 43,1 % entre 2001 et 2006, soit à peu près le taux de croissance observé au cours de la période intercensitaire précédente (42,3 %), de 1996 à 2001.

Les Chinois : la deuxième minorité visible en importance de l'Ontario

Le Recensement de 2006 a dénombré 577 000 personnes ayant déclaré être Chinois; il s'agit là du deuxième groupe de minorités visibles en importance de l'Ontario, représentant 21,0 % de l'ensemble de la population des minorités visibles de la province.

Environ les trois quarts des Chinois de l'Ontario sont nés à l'étranger. Environ le cinquième de ceux-ci (20,8 %) sont arrivés au Canada entre 2001 et 2006, et 39,8 %, au cours des années 1990, de sorte que la majorité (60,5 %) des immigrants chinois de l'Ontario sont établis au Canada depuis 15 ans ou moins.

Les Noirs représentaient, en 2006, la troisième minorité visible en importance de l'Ontario, les effectifs de ce groupe étant estimés à 473 800 personnes, en hausse de 15,2 % par rapport à la population de 411 100 Noirs dénombrée cinq ans plus tôt. En 2006, l'Ontario était le lieu de résidence de 60,4 % de la population noire du pays.

Un peu plus de la moitié (53,4 %) des Noirs sont nés à l'étranger. Environ la moitié de ceux-ci ont immigré au Canada avant 1991, près du tiers (31,6 %), durant les années 1990, et environ 17,2 %, entre 2001 et 2006.

En raison de leur longue histoire d'immigration au Canada, les Noirs se classent dans le peloton de tête pour ce qui est de la proportion de personnes de la deuxième génération. Un peu plus du cinquième (21,3 %) des Noirs de l'Ontario âgés de 15 ans et plus sont nés au Canada d'au moins un parent né à l'étranger. Seuls les Japonais les devancent à ce chapitre (30,3 %).

Parmi les autres groupes de minorités visibles de l'Ontario comptant plus de 100 000 personnes figurent les Philippins (203 200), les Latino-Américains (147 100), les Arabes (111 400) et les Asiatiques du Sud-Est (110 500). Tous ces groupes enregistrent une croissance depuis 2001.

Les principales origines ethniques sont l'expression des effets cumulatifs de l'immigration en Ontario

En 2006, les origines ethniques les plus fréquemment déclarées en Ontario étaient celles associées aux premiers colons établis au Canada – Anglais, Canadien, Écossais, Irlandais et Français. Les origines allemande, italienne, chinoise, indienne de l'Inde et hollandaise, qui viennent compléter la liste des 10 origines ethniques les plus fréquemment déclarées dans la province, sont le reflet de l'immigration du dernier siècle.

Le recensement fait état de plus de 200 ascendances ethniques différentes en Ontario, dont certaines sont attribuables à l'immigration récente. Bien qu'elles ne regroupent qu'un petit nombre de personnes, ces nouvelles origines ethniques, qui comprennent entre autres les origines gabonaise, peulh et dinka, témoignent de la riche diversité ethnique de l'Ontario.

En 2006, plus de 4,9 millions de personnes ont déclaré des origines des îles britanniques, soit à titre d'origine unique (23,9 % de toutes les origines des îles britanniques déclarées) ou soit en combinaison avec d'autres origines (76,1 %). Les personnes ayant déclaré des origines des îles britanniques forment 40,8 % de la population de la province; Anglais, Écossais et Irlandais sont les origines des îles britanniques les plus fréquemment déclarées.

Environ 4,4 millions d'Ontariens, soit un peu plus du tiers (36,4 %) de la population de la province, ont déclaré des origines ethniques européennes (autres que des îles britanniques ou française), à titre d'origine unique ou multiple. Environ 1,1 million d'entre eux ont indiqué une ascendance allemande, 868 000, une ascendance italienne, et 491 000, une ascendance hollandaise. Il s'agit là des trois principales origines européennes recensées en Ontario.

Les Prairies : une personne sur 10 fait partie d'une minorité visible

Ensemble, les trois provinces des Prairies—le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta—regroupaient, en 2006, 597 200 membres de minorités visibles, en hausse de 34,3 % par rapport aux 444 600 membres des minorités visibles recensés en 2001. En 2006, ces personnes formaient 11,2 % des 5,3 millions de résidents des Prairies.

L'Alberta se taille la part du lion à cet égard, sa population des minorités visibles se chiffrant à 454 200 personnes; viennent ensuite le Manitoba (109 100 membres de minorités visibles), puis la Saskatchewan (33 900). Les membres des minorités visibles représentent 13,9 % de la population en Alberta, 9,6 %, au Manitoba et 3,6 %, en Saskatchewan, des proportions inférieures à la moyenne nationale de 16,2 % dans les trois cas.

L'Alberta se classe au troisième rang au pays, derrière la Colombie-Britannique et l'Ontario, pour ce qui est de la proportion de membres des minorités visibles au sein de la population. Le Manitoba prend le quatrième rang à ce chapitre.

Les Chinois forment la première minorité visible en importance, tant en Alberta qu'en Saskatchewan. Ce groupe représente 26,5 % de la population des minorités visibles en Alberta et 28,0 % en Saskatchewan. Au Manitoba, ce sont les Philippins qui forment la minorité visible la plus importante, ce groupe représentant 34,6 % de la population des minorités visibles de la province. En fait, le Manitoba était le lieu de résidence d'une part plus importante de Philippins que sa part de minorités visibles au Canada. En 2006, 9,2 % de tous les Philippins au Canada habitaient au Manitoba, alors que seulement 2,2 % de toutes les minorités visibles du Canada résidaient dans cette province.

Les origines ethniques reflètent l'héritage européen et autochtone

Les origines ethniques recensées dans les Prairies reflètent l'héritage européen et autochtone de la population.

Au Manitoba, les trois principales ascendances ethniques déclarées, seules ou combinées à d'autres, sont Anglais (259 600), Allemand (216 800) et Écossais (209 200). Les sept suivantes sur la liste des ascendances les plus fréquentes sont Canadien, Ukrainien, Irlandais, Français, Indien de l'Amérique du Nord, Polonais et Métis.

Globalement, 38,0 % de la population du Manitoba a déclaré des origines des îles britanniques, 50,2 %, des origines européennes autres que britanniques ou françaises et 16,5 %, une ascendance autochtone. Environ les deux tiers des personnes ayant déclaré une ascendance autochtone ont indiqué Indien de l'Amérique du Nord, et près de quatre sur 10 (38,8 %) ont indiqué Métis.

En Saskatchewan, trois personnes sur 10 ont déclaré une ascendance allemande, sa première origine ethnique en importance en 2006. Parmi elles, un peu plus du quart ont indiqué une origine allemande unique, les autres ayant déclaré une origine allemande combinée à d'autres origines. Presque toutes les personnes (97,6 %) d'ascendance allemande sont nées au Canada. Seulement 2,3 % des personnes d'ascendance allemande en Saskatchewan sont nées à l'étranger, et presque la moitié d'entre elles se sont établies au Canada avant 1961.

Parmi les autres ascendances fréquemment déclarées en Saskatchewan figurent Anglais, Écossais, Canadien et Irlandais, de même qu'Ukrainien, Français, Indien de l'Amérique du Nord, Norvégien et Polonais.

En Alberta, l'origine anglaise, déclarée seule ou combinée à d'autres, représente l'ascendance la plus fréquente. Quelque 885 800 personnes ont déclaré Anglais et 667 400 personnes ont déclaré Canadien comme origine. Par ailleurs, près de la moitié (48,8 %) des Albertains ont déclaré des origines européennes, principalement allemande, ukrainienne, hollandaise, polonaise et norvégienne.

Les personnes d'ascendance française représentent 12,0 % de l'ensemble de la population de l'Alberta, et la grande majorité de celles-ci (88,9 %) ont déclaré une origine française et au moins une autre origine ancestrale.

Le Recensement de 2006 a dénombré 244 600 personnes ayant une ascendance autochtone en Alberta. Ces personnes représentent 7,5 % de la population totale de la province.

Colombie-Britannique : plus d'un million de membres des minorités visibles

Pour la première fois en 2006, plus d'un million de membres des minorités visibles ont été recensés en Colombie-Britannique. Les 1 008 900 membres des minorités visibles de la province représentent 24,8 % de la population, soit la plus forte proportion enregistrée dans l'ensemble des provinces et des territoires. En 2001, la population des minorités visibles s'élevait à 836 400 personnes, représentant 21,6 % de la population de la Colombie-Britannique.

Entre 2001 et 2006, la population des minorités visibles de la Colombie-Britannique a augmenté de 20,6 %. Cet accroissement de la population des minorités visibles au cours des dernières années est largement attribuable au nombre important d'immigrants en provenance de pays non européens. En fait, 80,2 % des immigrants récents arrivés au Canada depuis 2001 appartiennent à une minorité visible.

La grande majorité (86,8 %) des membres des minorités visibles de la Colombie-Britannique vivent dans une seule région métropolitaine de recensement, celle de Vancouver. Abbotsford et Victoria regroupent, chacune, environ 3 % de la population des minorités visibles.

Les Chinois sont le groupe de minorités visibles le plus important de la province, représentant 40,4 % de la population des minorités visibles. Les 407 200 Chinois de la Colombie-Britannique représentaient, en 2006, soit 10,0 % de la population totale de la province.

Près des trois quarts (72,9 %) des Chinois sont nés à l'étranger. Parmi les Chinois nés à l'étranger, 18,4 % sont arrivés au Canada depuis 2001 et 45,2 %, au cours des années 1990. Si la majorité des Chinois sont nés hors du Canada, plus du quart des personnes ayant déclaré une appartenance à la minorité visible chinoise sont nées au pays.

Les 262 300 Sud-Asiatiques (qui comprennent entre autres les Indiens de l'Inde, les Pendjabis et les Pakistanais) constituent le deuxième groupe de minorités visibles le plus important. Ils représentent 6,4 % de la population de la province. Environ six Sud-Asiatiques sur 10 en Colombie-Britannique sont des immigrants, et bon nombre d'entre eux sont arrivés entre 2001 et 2006.

La population sud-asiatique est fortement représentée à Abbotsford. En 2006, environ 25 600 personnes ont déclaré appartenir à la minorité visible sud-asiatique à Abbotsford, soit 16,3 % de l'ensemble de la population. Il s'agit là de la proportion la plus élevée observée dans toutes les régions métropolitaines de recensement, même plus élevée que celle de Toronto où elle atteint 13,5 %.

Les 88 100 Philippins de la Colombie-Britannique constituent le troisième groupe de minorités visibles en importance de la province. Ils forment 8,7 % de la population des minorités visibles et un peu plus de 2 % de la population de la province. Près des trois quarts des Philippins sont nés à l'étranger et, parmi ceux-ci, 26,2 % ont immigré au Canada entre 2001 et 2006.

Si de nombreux membres des minorités visibles sont au Canada depuis relativement peu de temps, d'autres ont une ascendance au pays qui remonte aux premiers colons et sont donc nés au Canada. En 2006, près de trois Japonais sur cinq sont nés au Canada, et il en allait de même pour près de la moitié (48,3 %) des Noirs et de 37,3 % des Sud-Asiatiques de la Colombie-Britannique.

Le portrait ethnoculturel de la Colombie-Britannique est le reflet des tendances passées en matière d'immigration

Le nombre considérable d'origines ethniques déclarées témoigne de la diversité de la population de la Colombie-Britannique. En effet, les résidents de la Colombie-Britannique ont fait état de plus de 200 origines ethniques différentes dans le cadre du Recensement de 2006. Bien que la province compte une communauté asiatique importante, les ascendances ethniques les plus souvent déclarées sont les origines des îles britanniques, l'origine canadienne et d'autres origines européennes.

Les origines ethniques les plus fréquemment déclarées en Colombie-Britannique sont l'expression des tendances historiques et actuelles en matière d'immigration. Parmi les origines ethniques déclarées par le plus grand nombre de personnes, soit seules soit combinées à d'autres, figurent Anglais (1,2 million), Écossais (828 100), Canadien (720 200), Irlandais (618 100) et Allemand (561 600). Les origines chinoise, française, indienne de l'Inde, ukrainienne et hollandaise se classent également au nombre des dix origines ethniques les plus fréquemment déclarées.

La majorité des personnes originaires de l'Europe ou des îles britanniques sont nées au Canada ou sont établies au Canada depuis plusieurs décennies. Selon le Recensement de 2006, 10,7 % des personnes originaires des îles britanniques sont nées à l'étranger, tout comme 18,6 % des personnes ayant déclaré d'autres origines européennes. À titre de comparaison, 71,5 % des personnes ayant déclaré une ascendance chinoise et 61,2 % des personnes avec une origine indienne de l'Inde sont nées hors du Canada.

Par ailleurs, 87 % des résidents de la province ayant déclaré Chinois ou Indien de l'Inde comme origine ethnique l'ont indiqué seule. En revanche, seulement 21,5 % des personnes originaires des îles britanniques et 29,0 % de celles qui ont déclaré d'autres origines européennes ont déclaré une origine unique.

Les origines ethniques des immigrants reflètent les mouvements antérieurs et actuels d'immigration. Les principales origines ethniques déclarées, seules ou combinées à d'autres, par la population née à l'étranger sont Chinois, Indien de l'Inde, Anglais, Allemand et Philippin.

Territoires : plus de la moitié de la population déclare une ascendance autochtone

Dans le Territoire du Yukon, un peu plus de la moitié (51,1 %) de la population a déclaré au moins une origine des îles britanniques. Les Anglais et les Écossais prennent la tête du peloton à ce chapitre. Quelque 7 800 personnes ont déclaré avoir un ancêtre autochtone, ce qui représente un peu plus du quart de la population du Territoire du Yukon. La grande majorité (90,5 %) d'entre elles ont indiqué Indien de l'Amérique du Nord comme ascendance.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, les ascendances les plus souvent déclarées sont autochtones et, tout particulièrement, Indien de l'Amérique du Nord. Environ sept personnes sur 10 ayant déclaré une ascendance autochtone ont indiqué, seule ou avec d'autres ascendances, Indien de l'Amérique du Nord; 21,9 % ont rapporté Inuit. Globalement, environ le tiers de la population des Territoires du Nord-Ouest a déclaré des origines des îles britanniques. Environ une personne sur cinq a indiqué d'autres origines européennes, comme seule origine ethnique ou combinée à d'autres.

Environ 84,8 % des 29 300 résidents du Nunavut ont déclaré avoir des ancêtres inuits en 2006. La grande majorité (88,8 %) des personnes ayant déclaré une ascendance inuite n'ont pas déclaré d'autres ascendances. Environ 14,5 % de la population du Nunavut a indiqué avoir des origines des îles britanniques, soit seules soit combinées à d'autres.

Le recensement a dénombré 3 900 membres des minorités visibles dans les trois territoires, soit 3,9 % de la population combinée. Le groupe le plus important, celui des Philippins, compte un effectif de près de 1 000 personnes, soit le quart de la population des minorités visibles des territoires. Les quelque 700 personnes qui ont dit appartenir à la minorité visible chinoise représentent 18,4 % de la population des minorités visibles.

Principales régions métropolitaines de recensement du Canada

Les minorités visibles sont très présentes dans les principales régions métropolitaines de recensement du Canada. Presque tous les membres des minorités visibles vivent dans les régions métropolitaines de recensement du Canada, soit 95,9 %, comparativement à 68,1 % pour l'ensemble de la population du pays.

Toronto, Vancouver, Montréal, Calgary, Ottawa - Gatineau, Edmonton et Winnipeg comptaient, chacune, au moins 100 000 membres de minorités visibles en 2006.

Six minorités visibles sur 10 résident dans seulement deux régions métropolitaines de recensement : Toronto et Vancouver. Les minorités visibles forment une grande partie de la population de ces deux régions métropolitaines de recensement, soit 42,9 % et 41,7 %, respectivement.

Abbotsford en Colombie-Britannique prend le troisième rang des régions métropolitaines de recensement du pays, derrière Toronto et Vancouver, pour ce qui est de la proportion de membres de minorités visibles au sein de sa population (22,8 %). En fait, Abbotsford affiche la plus forte proportion de Sud-Asiatiques de toutes les régions métropolitaines de recensement. En 2006, 16,3 % de la population d'Abbotsford appartenait à une minorité visible sud-asiatique; c'est là une proportion supérieure à celles observées à Toronto (13,5 %) et à Vancouver (9,9 %).

Calgary et Edmonton prennent, respectivement, les quatrième et cinquième rangs au chapitre de la proportion de membres de minorités visibles au sein de la population. En 2006, les minorités visibles représentaient 22,2 % et 17,1 % des populations respectives de ces deux régions métropolitaines de recensement.

En 2006, parmi les 33 régions métropolitaines de recensement du Canada, celle de Peterborough se distinguait par la proportion la plus élevée de personnes originaires des îles britanniques, 67,7 % de la population ayant déclaré une ascendance britannique, seule ou combinée à d'autres. Des origines des îles britanniques sont également déclarées par environ les deux tiers de la population de Saint John au Nouveau-Brunswick et de St. John's à Terre-Neuve-et-Labrador.

Les trois régions métropolitaines de recensement où les ascendances autochtones ont été les plus fréquemment déclarées, que cette ascendance soit unique ou multiple, sont Winnipeg (11,1 %), Saskatoon (10,4 %) et Thunder Bay (9,8 %).

Tableau 2 Effectif, répartition en pourcentage et ratio du poids relatif de la population des minorités visibles selon les régions métropolitaines de recensement, 2006

Régions métropolitaines de recensement	Population totale	% de la population totale	Population des minorités visibles	% de la population des minorités visibles	Ratio du poids relatif ¹
Canada	31 241 030	100,0	5 068 090	100,0	...
Toronto	5 072 075	16,2	2 174 065	42,9	2,6
Vancouver	2 097 965	6,7	875 300	17,3	2,6
Montréal	3 588 520	11,5	590 375	11,6	1,0
Calgary	1 070 295	3,4	237 890	4,7	1,4
Ottawa - Gatineau	1 117 120	3,6	179 295	3,5	1,0
Ottawa - Gatineau (partie Ont.)	835 475	2,7	162 405	3,2	1,2
Ottawa - Gatineau (partie Qc)	281 650	0,9	16 890	0,3	0,4
Edmonton	1 024 825	3,3	175 295	3,5	1,1
Winnipeg	686 035	2,2	102 940	2,0	0,9
Hamilton	683 445	2,2	84 295	1,7	0,8
Kitchener	446 495	1,4	61 455	1,2	0,8
Windsor	320 730	1,0	51 200	1,0	1,0
London	452 575	1,4	50 300	1,0	0,7
Abbotsford	156 645	0,5	35 715	0,7	1,4
Victoria	325 060	1,0	33 870	0,7	0,6
Oshawa	328 065	1,1	33 700	0,7	0,6
Halifax	369 455	1,2	27 645	0,5	0,5
St. Catharines - Niagara	385 035	1,2	25 470	0,5	0,4
Québec	704 180	2,3	16 355	0,3	0,1
Guelph	126 085	0,4	16 025	0,3	0,8
Saskatoon	230 850	0,7	14 865	0,3	0,4
Regina	192 435	0,6	12 605	0,2	0,4
Barrie	175 335	0,6	10 130	0,2	0,4
Kingston	148 475	0,5	8 600	0,2	0,4
Kelowna	160 565	0,5	8 320	0,2	0,3
Sherbrooke	183 635	0,6	7 000	0,1	0,2
Brantford	122 825	0,4	6 715	0,1	0,3
Saint John	120 875	0,4	3 805	0,1	0,2
St. John's	179 270	0,6	3 460	0,1	0,1
Greater Sudbury / Grand Sudbury	156 395	0,5	3 280	0,1	0,1
Thunder Bay	121 050	0,4	3 275	0,1	0,2
Peterborough	115 140	0,4	3 095	0,1	0,2
Moncton	124 055	0,4	2 425	0,0	0,1
Trois-Rivières	138 555	0,4	2 270	0,0	0,1
Saguenay	149 600	0,5	1 280	0,0	0,1

... n'ayant pas lieu de figurer

Note :

1. Le ratio permet de déterminer si la part de la population des minorités visibles vivant à un endroit donné est supérieure à la part de la population totale vivant au même endroit. Par exemple, Montréal affiche un ratio de 1,0, ce qui signifie que sa part (11,6 %) de la population des minorités visibles du Canada correspond à peu près à sa part (11,5 %) de la population totale du Canada.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006.

Halifax : la proportion la plus élevée de minorités visibles dans la région de l'Atlantique

Environ 7,5 % des résidents de Halifax, soit 27 600 personnes, appartiennent à une minorité visible. Si cette proportion est inférieure à la moyenne nationale de 16,2 %, elle demeure néanmoins supérieure à celles relevées dans les autres régions métropolitaines de recensement de l'Atlantique, comme Saint John (3,1 %), Moncton (2,0 %) et St. John's (1,9 %). La proportion de minorités visibles de Halifax a augmenté par rapport à 2001 (7,0 %).

Les Noirs représentent presque la moitié (48,0 %) de la population des minorités visibles de Halifax. En 2006, ils formaient le premier groupe de minorités visibles en importance de la région métropolitaine de recensement et 3,6 % de la population totale de Halifax. Neuf Noirs sur 10 à Halifax sont nés au pays. Il s'agit là de la plus forte proportion de Noirs nés au Canada observée dans l'ensemble des régions métropolitaines de recensement du Canada. En fait, Halifax compte la proportion la plus élevée de membres des minorités visibles nés au Canada enregistrée dans tout le pays.

Les personnes ayant déclaré être Arabes forment le deuxième groupe de minorités visibles en importance. Elles représentent 1,0 % de la population totale de Halifax et 71,4 % d'entre elles sont nées hors du Canada. Les groupes de minorités visibles chinoise et sud-asiatique représentent chacune 0,8 % de la population.

Environ 180 origines ethniques différentes ont été recensées dans la population de Halifax. En 2006, l'origine la plus fréquemment déclarée est Canadien. Plus du tiers de la population (37,6 %) a indiqué Canadien comme seule origine ou combinée à d'autres. Les origines anglaise, écossaise, irlandaise et française figurent aussi au nombre des origines ethniques les plus fréquemment déclarées. La composition ethnique de la population témoigne de la longue histoire de ces groupes à Halifax.

Enfin, notons parmi les autres ascendances importantes à Halifax les origines allemande, hollandaise et indienne de l'Amérique du Nord. La plupart des personnes ayant déclaré ces origines l'ont fait en combinaison avec au moins une autre ascendance. La liste des dix ascendances les plus fréquemment déclarées n'a pratiquement pas changé par rapport à 2001.

Montréal : la troisième population des minorités visibles en importance

Le Recensement de 2006 a permis de dénombrer 590 400 membres de minorités visibles dans la région métropolitaine de recensement de Montréal : c'est la troisième population des minorités visibles en importance au Canada, après celles de Toronto et de Vancouver. Au Canada, 11,6 % des membres des minorités visibles vivent à Montréal, 42,9 %, à Toronto et 17,3 %, à Vancouver.

Les minorités visibles représentaient 16,5 % de la population de Montréal en 2006, en hausse par rapport à 13,5 % en 2001 et à 12,2 % en 1996. La proportion observée en 2006 est légèrement supérieure à la moyenne nationale de 16,2 % et à la moyenne provinciale de 8,8 %, mais reste inférieure aux proportions constatées à Toronto (42,9 %) et dans quatre autres régions métropolitaines de recensement.

La population des minorités visibles de Montréal s'est accrue de 28,8 % entre 2001 et 2006, comparativement à une augmentation de 5,4 % pour l'ensemble de la population de la région métropolitaine de recensement au cours de la même période.

L'accroissement de la population des minorités visibles s'explique dans une large mesure par l'immigration. En 2006, Montréal comptait le deuxième contingent en importance des immigrants récents au Canada, derrière Toronto, et près des deux tiers (64,8 %) des immigrants récents appartenaient à une minorité visible.

Montréal regroupe le plus grand nombre de membres de la minorité visible arabe

Le Recensement de 2006 a dénombré près de 100 000 personnes de la minorité visible arabe à Montréal, représentant 37,2 % de l'ensemble des Arabes du Canada, 2,8 % de la population de Montréal et 16,7 % de la population des minorités visibles de Montréal.

Les Arabes forment l'un des groupes de minorités visibles affichant la croissance la plus rapide à Montréal, leur nombre ayant augmenté de 45,8 % depuis 2001. Environ sept Arabes sur 10 sont nés à l'étranger; la plupart d'entre eux sont natifs du Maroc, du Liban ou de l'Algérie.

Si Montréal compte le plus grand nombre de personnes de la minorité visible arabe au pays, les Noirs forment la première minorité visible en importance dans cette région métropolitaine de recensement. Lors du Recensement de 2006, 169 100 Noirs ont été dénombrés à Montréal, représentant près des trois dixièmes (28,6 %) de la population des minorités visibles à Montréal et plus du cinquième (21,6 %) de tous les Noirs au Canada.

Environ 55,9 % des Noirs de Montréal sont nés à l'étranger, et plus de la moitié de ceux-ci (55,4 %) sont natifs de Haïti.

Les Latino-Américains forment le troisième groupe de minorités visibles en importance à Montréal. Ce groupe, qui comptait 75 400 personnes en 2006, représentait 2,1 % de la population de la région métropolitaine.

La plupart (71,8 %) des membres de la minorité visible latino-américaine de Montréal sont nés à l'étranger. De ceux-ci, plus du quart (28,5 %) sont arrivés au Canada entre 2001 et 2006, et le tiers (33,5 %), durant les années 1990. Les cinq principaux pays de naissance sont le Salvador, le Pérou, la Colombie, le Mexique et le Chili.

Les Chinois (72 000), les Sud-Asiatiques (70 600), les Asiatiques du Sud-Est (45 000) et les Philippins (23 500) sont d'autres groupes de minorités visibles à Montréal, et chacun représente de 1 % à 2 % de la population totale de la région métropolitaine de recensement de Montréal.

La majorité de la population des minorités visibles habite dans la Ville de Montréal

La plus grande municipalité de la région métropolitaine de recensement de Montréal, soit la Ville de Montréal, regroupe également la population des minorités visibles la plus nombreuse. En 2006, 414 800 membres des minorités visibles ont été dénombrés dans la Ville de Montréal, ce qui représente les sept dixièmes (70,3 %) de l'ensemble de la population des minorités visibles de la région métropolitaine de Montréal. À titre de comparaison, la Ville de Montréal accaparait, en 2006, 44,4 % de la population de sa région métropolitaine de recensement.

Si la plupart des membres des minorités visibles de la région métropolitaine ont élu domicile dans la Ville de Montréal, c'est la ville de Brossard qui arrive en tête de liste au chapitre de la proportion des membres des minorités visibles au sein de la population. En 2006, plus du tiers (34,4 %) de la population de Brossard appartenait à une minorité visible. Viennent ensuite Dollard-des-Ormeaux (30,9 %), la Ville de Montréal (26,0 %), Mont-Royal (19,7 %) et Dorval (19,1 %).

Dans la plupart des municipalités, les Noirs forment le groupe de minorités visibles le plus important, et sont suivis des Arabes ou des Latino-Américains. Cependant, les Chinois et les Sud-Asiatiques sont les groupes de minorités visibles les plus importants à Brossard, Pointe-Claire et Kirkland.

En 2006, plus de 200 origines ethniques ont été déclarées par les résidents de la région métropolitaine de recensement de Montréal. Canadien (1,7 million) et Français (937 000) ont été les ascendances les plus fréquemment déclarées, soit seule ou avec d'autres origines. Viennent ensuite les origines italienne, irlandaise, anglaise, écossaise, haïtienne, chinoise, allemande et indienne de l'Amérique du Nord.

Parmi les personnes ayant déclaré Canadien, Français, Irlandais, Anglais, Écossais ou Indien de l'Amérique du Nord comme origine ethnique (réponses totales), environ neuf personnes sur 10 sont nées au Canada. En revanche, 69,7 % des personnes d'origine chinoise sont nées au hors du Canada, de même que 54,1 % de celles d'origine haïtienne, 29,6 % de celles d'origine italienne et 20,3 % de celles d'origine allemande.

Ottawa - Gatineau : les minorités visibles représentent 16 % de la population totale

La région métropolitaine de recensement d'Ottawa - Gatineau chevauche deux provinces et regroupe la ville d'Ottawa en Ontario et la ville de Gatineau au Québec, de même que plusieurs municipalités voisines.

En 2006, 16,0 % de la population d'Ottawa - Gatineau appartenait à une minorité visible, soit à peu près la moyenne nationale de 16,2 %. Ottawa - Gatineau partage le deuxième rang en Ontario avec Windsor, derrière Toronto (42,9 %), pour ce qui est de la proportion des membres des minorités visibles au sein de la population.

À Ottawa - Gatineau, le groupe de minorités visibles le plus important est celui des Noirs, qui représentent 4,0 % de l'ensemble de la population de la région métropolitaine de recensement. Quatre Noirs sur 10 sont nés au Canada. Un peu plus du tiers (36,8 %) sont des immigrants arrivés au Canada depuis 1991.

Les Chinois, dont le nombre est estimé à 32 400, constituent le deuxième groupe de minorités visibles en importance, représentant 2,9 % de la population totale d'Ottawa - Gatineau. Ils sont suivis des Arabes, qui forment 2,5 % de la population de la région métropolitaine de recensement. Environ les deux tiers des Chinois et des Arabes d'Ottawa - Gatineau sont nés à l'extérieur du Canada.

Canadien est l'origine ethnique la plus fréquemment indiquée par la population d'Ottawa - Gatineau. Elle a été déclarée seule ou avec d'autres origines par 419 800 personnes. Viennent ensuite l'origine française (291 700) et l'origine anglaise (219 500).

Dans la partie québécoise de la région métropolitaine de recensement d'Ottawa - Gatineau, l'origine française se classe au deuxième rang des origines ethniques les plus fréquentes, alors que du côté ontarien, c'est l'origine anglaise qui se classe au deuxième rang.

Irlandais, Écossais, Allemand, Italien, Indien de l'Amérique du Nord, Chinois et Polonais sont les autres ascendances les plus fréquemment déclarées au sein de la population d'Ottawa - Gatineau.

Toronto : la population des minorités visibles la plus nombreuse au pays

Comme en 2001, Toronto a la part la plus élevée de la population des minorités visibles au Canada parmi toutes les régions métropolitaines de recensement en 2006. Cette part élevée s'explique par la grande part de nouveaux immigrants membres de minorités visibles qui s'y sont établis entre 2001 et 2006. Au cours de cette période, Toronto a accueilli 40,4 % de tous les nouveaux arrivants au Canada, et 81,9 % de ceux-ci appartenaient à une minorité visible.

Dans le cadre du Recensement de 2006, 2 174 100 Torontois ont déclaré appartenir à une minorité visible; il s'agit là du plus gros contingent de membres de minorités visibles de toutes les régions métropolitaines de recensement. Ces membres des minorités visibles formaient 42,9 % de la population torontoise de 5,1 millions d'habitants, en hausse par rapport à 2001 (36,8 %) et à 1996 (31,6 %).

Entre 2001 et 2006, la population des minorités visibles de Toronto a augmenté de 27,0 %, ce qui s'apparente au taux national de croissance de 27,2 %.

La grande majorité (94,0 %) des membres des minorités visibles de la région métropolitaine de Toronto vivent dans six municipalités seulement : la Ville de Toronto, Mississauga, Brampton, Markham, Richmond Hill et Vaughan. Ces municipalités regroupent aussi 83,5 % de la population totale de la région métropolitaine de recensement de Toronto.

Environ 1,7 million des membres des minorités visibles de Toronto sont âgés de 15 ans et plus, et représentent 41 % de la population active totale de la région.

Sud-Asiatiques et Chinois : les deux principales minorités visibles de Toronto

Les Sud-Asiatiques et les Chinois formaient, en 2006, les deux groupes de minorités visibles les plus importants à Toronto. Le recensement a dénombré 684 100 Sud-Asiatiques et 486 300 Chinois.

En 2006, les Sud-Asiatiques de Toronto représentaient plus de la moitié (54,2 %) de tous les Sud-Asiatiques du Canada, 31,5 % de la population des minorités visibles de Toronto et 13,5 % de la population totale de Toronto.

Près des trois quarts (72,3 %) des Sud-Asiatiques de Toronto sont nés à l'étranger et un peu moins du tiers (30,7 %) d'entre eux ont immigré au Canada entre 2001 et 2006. La plupart d'entre eux sont natifs de l'Inde, du Pakistan et du Sri Lanka.

Un peu plus du quart (25,9 %) des Sud-Asiatiques de Toronto sont nés au Canada. Ces Sud-Asiatiques nés au pays sont relativement jeunes. En 2006, leur âge médian s'établissait à 10 ans, comparativement à 27 ans pour l'ensemble des Torontois nés au Canada.

En 2006, les 486 300 Chinois formaient 22,4 % de la population des minorités visibles de Toronto et 9,6 % de la population totale de cette région. Les trois principaux lieux de naissance des membres de ce groupe sont la République populaire de Chine, Hong Kong (Région administrative spéciale) et le Vietnam.

Comme dans le cas de la communauté sud-asiatique, l'immigration récente a alimenté la croissance de la population chinoise de Toronto. Parmi les membres de la minorité visible chinoise, 74,7 % sont nés à l'étranger, et le cinquième d'entre eux sont arrivés entre 2001 et 2006.

Toronto compte aussi les plus grandes populations de Noirs et de Philippins de toutes les régions métropolitaines de recensement. En 2006, ces deux groupes se classaient aux troisième et quatrième rangs, respectivement, pour ce qui est du nombre de membres des minorités visibles à Toronto.

Les 352 200 Noirs forment 16,2 % de la population des minorités visibles de Toronto, et 6,9 % de sa population totale.

En 2006, seulement 55,4 % des Noirs, soit environ 195 300 personnes, sont nés à l'étranger, une proportion inférieure à celles enregistrées chez les Sud-Asiatiques et les Chinois. Plus de la moitié (55,1 %) des Noirs nés à l'étranger sont natifs de trois pays : la Jamaïque, Trinité-et-Tobago et le Ghana.

Lors du Recensement de 2006, 172 000 Philippins ont été dénombrés à Toronto. Ceux-ci représentaient 7,9 % de la population des minorités visibles et 3,4 % de la population totale de Toronto. Près des trois quarts (73,1 %) des Philippins sont nés à l'étranger.

Parmi les autres groupes de minorités visibles recensés dans la région métropolitaine de recensement de Toronto figurent les Latino-Américains (99 300), les Asiatiques occidentaux (75 500), les Asiatiques du Sud-Est (70 200), les Coréens (55 300), les Arabes (53 400) et les Japonais (19 000).

Markham et Brampton affichent les proportions les plus élevées de membres des minorités visibles

Les membres des minorités visibles de la région métropolitaine de recensement de Toronto tendent à se regrouper dans quelques municipalités, comme la Ville de Toronto, Mississauga, Brampton, Markham et Richmond Hill, de sorte que la proportion de membres de minorités visibles dans ces municipalités dépasse la moyenne de la région métropolitaine de recensement de Toronto.

La municipalité de Markham arrive en tête du peloton au pays quant à la proportion des membres des minorités visibles, ceux-ci formant 65,4 % de sa population. De fait, Markham devance même Richmond en Colombie-Britannique, où les membres des minorités visibles représentent 65,1 % de la population.

Les Chinois représentent plus de la moitié (52,4 %) de la population des minorités visibles de Markham, et les Sud-Asiatiques, un peu plus du quart (26,4 %).

Les membres des minorités visibles représentent 57,0 % de la population de Brampton, la deuxième proportion la plus forte enregistrée à Toronto. Les Sud-Asiatiques constituent le groupe de minorités visibles le plus important à Brampton, représentant 55,6 % de l'ensemble de la population des minorités visibles de Brampton. Les Noirs viennent juste derrière, ce groupe formant 21,7 % de la population des minorités visibles.

En 2006, près de la moitié (49,0 %) de la population de Mississauga a déclaré appartenir à une minorité visible; la Ville de Toronto (46,9 %) et Richmond Hill (45,7 %) suivent.

L'origine anglaise est la plus fréquemment déclarée à Toronto

Le Recensement de 2006 fait état de plus de 200 origines ethniques différentes dans la région métropolitaine de recensement de Toronto. L'origine anglaise est la plus fréquemment indiquée. Quelque 804 100 personnes ont déclaré cette ascendance, soit seule ou combinée à d'autres. Viennent ensuite les personnes ayant déclaré Canadien (651 600), Écossais (561 100), Chinois (537 100) et Irlandais (531 900) comme origine ethnique.

Indien de l'Inde, Italien, Allemand, Français et Polonais s'inscrivent également sur la liste des 10 principales ascendances (selon les réponses totales).

Au total, plus du tiers (35,8 %) des Torontois ont déclaré au moins une ascendance européenne, et un peu plus du quart (26,3 %), des origines des îles britanniques.

Winnipeg : les Philippins forment la minorité visible la plus importante

Selon les nouvelles données du Recensement de 2006, 36 900 Philippins avaient élu domicile à Winnipeg en 2006. Seules les régions métropolitaines de Toronto (172 000) et de Vancouver (78 900) comptent une population de Philippins plus nombreuse.

En fait, les Philippins forment la minorité visible la plus importante dans la région métropolitaine de recensement de Winnipeg, ce groupe représentant 35,9 % des 102 900 membres des minorités visibles et 5,4 % de l'ensemble de la population de Winnipeg. Plus des deux tiers des Philippins recensés à Winnipeg en 2006 sont nés à l'étranger.

Les Sud-Asiatiques et les Noirs constituaient, en 2006, les deuxième et troisième minorités visibles en importance à Winnipeg, chacun de ces groupes formant à peu près 2 % de la population totale de la région.

Globalement, les membres des minorités visibles représentent 15,0 % de la population de Winnipeg. Il s'agit là d'une proportion inférieure à la moyenne nationale de 16,2 %; Winnipeg, toutefois, se classe au neuvième rang à ce chapitre parmi les 33 régions métropolitaines de recensement du Canada. Les membres des minorités visibles formaient 12,4 % de la population en 2001 et 11,1 % en 1996.

Winnipeg occupe, à ce chapitre, une place intermédiaire parmi les régions métropolitaines de recensement des Prairies, derrière Calgary (22,2 %) et Edmonton (17,1 %), mais devant Regina (6,6 %) et Saskatoon (6,4 %).

Quelque 156 300 personnes ont déclaré une ascendance anglaise, soit seule ou avec d'autres origines, et 126 700 ont déclaré une ascendance écossaise. Allemand est la troisième origine ethnique en importance à Winnipeg avec 121 600 personnes l'ayant déclarée seule ou avec d'autres origines. Canadien et Ukrainien figurent aussi au nombre des cinq principales ascendances ethniques déclarées par les résidents de Winnipeg en 2006.

Calgary : près d'un résident sur quatre fait partie d'une minorité visible

En 2006, 22,2 % des résidents de la région métropolitaine de recensement de Calgary, soit 237 900 personnes, appartenaient à une minorité visible. Il s'agit là d'une hausse par rapport aux 164 900 recensés en 2001. Les membres des minorités visibles représentaient 17,5 % de la population de Calgary en 2001 et 15,6 % en 1996.

À l'échelon du pays, Calgary se classe en quatrième position pour ce qui est de la proportion de membres des minorités visibles au sein de la population, derrière Toronto (42,9 %), Vancouver (41,7 %) et Abbotsford (22,8 %). Les deux tiers des membres des minorités visibles de Calgary sont nés à l'étranger. En fait, 78,0 % des immigrants récents arrivés au Canada entre 2001 et 2006 appartiennent à une minorité visible.

Le plus grand groupe de minorités visibles de Calgary, les Chinois, comptent 66 400 membres, soit 6,2 % de la population totale de la région métropolitaine de recensement. En 2006, Calgary regroupait la quatrième minorité visible chinoise en importance au Canada, et se classait à cet égard derrière Toronto, Vancouver et Montréal.

Les Sud-Asiatiques (57 700 personnes) forment la deuxième minorité visible en importance de Calgary et représentent 5,4 % de la population totale de la région métropolitaine de recensement. Plus des deux tiers (68,8 %) des Sud-Asiatiques recensés à Calgary sont nés à l'étranger, principalement en Inde et au Pakistan.

Plus de 200 origines ethniques différentes ont été dénombrées à Calgary. Les ascendances les plus fréquemment déclarées, à titre de réponse unique ou multiple, sont Anglais, Écossais, Canadien, Allemand et Irlandais.

Vancouver : quatre personnes sur 10 font partie d'une minorité visible

La région métropolitaine de recensement de Vancouver, qui regroupe les villes de Vancouver, Surrey, Richmond, Burnaby, Coquitlam et d'autres, se classe au deuxième rang des régions métropolitaines de recensement quant à la proportion des membres des minorités visibles au sein de la population.

En 2006, 875 300 des 2,1 millions de résidents de Vancouver appartenaient à une minorité visible, en hausse de 20,6 % par rapport à 2001, année où on en dénombrait 725 700.

Ces personnes représentaient 41,7 % de la population de Vancouver en 2006, et seule la région métropolitaine de Toronto (42,9 %) devançait celle de Vancouver à cet égard. Les membres des minorités visibles formaient 36,9 % de la population de Vancouver en 2001 et 31,1 % en 1996.

À Vancouver, sept membres des minorités visibles sur 10 sont nés hors du Canada. En fait, près des deux tiers (62,7 %) de tous les membres des minorités visibles de Vancouver nés à l'étranger sont arrivés au pays au cours des 15 dernières années. Environ 18,3 % de la population des minorités visibles née à l'étranger est arrivée au cours des années 1980 et 13,8 %, pendant les années 1970. Seulement 5,2 % de cette population est composée d'immigrants arrivés au Canada durant les années 1960 ou avant.

Une personne sur cinq est chinoise, ce groupe représentant la minorité visible la plus importante

Le plus grand groupe de minorités visibles de Vancouver, les Chinois, compte 381 500 membres, représentant 18,2 % de la population totale de Vancouver. C'est la plus forte proportion enregistrée dans toutes les régions métropolitaines de recensement. À titre de comparaison, 9,6 % de la population de Toronto a déclaré appartenir à la minorité visible chinoise.

Les Chinois forment une proportion encore plus importante de la population de certaines municipalités de la région de Vancouver. Dans la ville de Richmond, 43,6 % de la population a déclaré être chinoise, soit la plus forte proportion de Chinois de toutes les municipalités du Canada. Les Chinois représentent aussi environ 30 % de la population de chacune des villes du Greater Vancouver A, de Burnaby et de Vancouver.

La population chinoise de la région métropolitaine de recensement de Vancouver a connu une croissance de 11,3 % entre 2001 et 2006. Il s'agit là d'un taux de croissance supérieur à celui de 6,6 % observé pour l'ensemble de la population de Vancouver au cours de la même période, mais un taux inférieur à celui relevé au cours des périodes intercensitaires précédentes. En effet, entre 1996 et 2001, la population chinoise de la région avait augmenté de 22,8 %.

Les trois quarts des Chinois de Vancouver sont nés à l'étranger. La plupart sont natifs de la République populaire de Chine, de Hong Kong (Région administrative spéciale), de Taïwan et du Vietnam. Environ le cinquième des Chinois nés à l'étranger sont arrivés au Canada entre 2001 et 2006, et 45,8 % se sont établis au pays durant les années 1990.

Les Sud-Asiatiques constituent la deuxième minorité visible en importance de la région métropolitaine de recensement de Vancouver. Leur nombre a augmenté de 164 400 en 2001 à 207 200 en 2006. Les Sud-Asiatiques représentaient 9,9 % de la population totale de Vancouver en 2006, comparativement à 8,4 % en 2001.

Plus de la moitié des Sud-Asiatiques vivaient à Surrey en 2006. En fait, ce groupe représentait 27,5 % de la population totale de Surrey, soit la deuxième proportion la plus forte de Sud-Asiatiques de l'ensemble des municipalités. Seule Brampton en Ontario (31,7 %) dépasse Surrey à ce chapitre.

Plus du tiers (36,3 %) des Sud-Asiatiques de la région métropolitaine de Vancouver sont nés au Canada. Les trois principaux pays de naissance des Sud-Asiatiques nés à l'étranger sont l'Inde, Fidji et le Pakistan.

La troisième minorité visible en importance à Vancouver, les Philippins, comptait 78 900 membres en 2006. Cette minorité visible représente 3,8 % de la population de la région métropolitaine de recensement. Seule Winnipeg enregistre une proportion plus élevée de Philippins, ceux-ci représentant 5,4 % de la population.

Parmi les autres minorités visibles recensées à Vancouver, notons les Coréens, les Asiatiques du Sud-Est, les Japonais, les Asiatiques occidentaux et les Latino-Américains. Chacun de ces groupes compte au moins 20 000 membres et forme de 1 % à 2 % de la population totale de la région métropolitaine de recensement de Vancouver.

Richmond enregistre l'une des proportions les plus fortes de membres des minorités visibles au pays

Plusieurs municipalités de la région métropolitaine de recensement de Vancouver enregistrent des proportions de membres de minorités visibles supérieures à la moyenne nationale de 16,2 %.

À Richmond, 65,1 % de la population appartenait à une minorité visible en 2006, une proportion légèrement inférieure à celle de 65,4 % observée à Markham en Ontario. Cinq ans plus tôt, les membres des minorités visibles formaient 59,0 % de la population de Richmond.

À Burnaby, 55,4 % de la population fait partie d'une minorité visible, ce qui classe Burnaby au deuxième rang dans la région métropolitaine de Vancouver et au quatrième rang au pays, derrière Markham, Richmond et Brampton. En 2001, les membres des minorités visibles formaient 48,6 % de la population de Burnaby. En 2006, les Chinois représentaient 30,3 % de l'ensemble de la population de Burnaby, et les Sud-Asiatiques, 8,4 %.

Les minorités visibles constituent aussi une partie importante de la population des villes de Vancouver (51,0 %), Surrey (46,1 %), Coquitlam (38,6 %) et New Westminster (29,6 %).

Le tiers de la population de Vancouver est d'ascendance britannique

Plus de 200 origines ethniques différentes ont été dénombrées à Vancouver en 2006. Malgré une population importante et diversifiée sur le plan ethnique, Vancouver se caractérise par une présence marquée des groupes d'ascendance britannique et européenne.

Les ascendances ethniques les plus souvent déclarées sont celles des îles britanniques. Quelque 753 200 personnes, soit près du tiers de la population de Vancouver, ont déclaré au moins une ascendance des îles britanniques. En fait, l'origine anglaise s'est inscrite en tête de liste en 2006, avec 484 300 personnes l'ayant déclarée à titre d'ascendance unique ou multiple. Les origines écossaise (337 200) et irlandaise (251 700) figurent aussi parmi les autres origines les plus fréquemment déclarées. La majorité des personnes qui ont déclaré une ascendance écossaise ou irlandaise ont indiqué des origines ethniques multiples.

Parmi les principales ascendances déclarées, notons aussi d'autres origines européennes—allemande, ukrainienne, italienne et hollandaise, par exemple. Les personnes ayant ces origines sont arrivées en grand nombre au pays durant la première moitié du XX^e siècle. Quelque 203 700 résidents de Vancouver, soit près d'un sur 10, ont déclaré une origine allemande, soit seule ou combinée à d'autres origines. Les personnes ayant déclaré au moins une ascendance ukrainienne forment 3,9 % de la population de Vancouver.

L'actuelle vague d'immigration en provenance de l'Asie laisse également son empreinte sur les origines recensées au sein de la population de Vancouver. Chinois, Indien de l'Inde, Philippin se retrouvent aussi parmi les dix principaux groupes de la région métropolitaine de recensement.

Si de nombreux résidents de Vancouver d'ascendance asiatique sont établis depuis peu au Canada, la plupart de ceux ayant des origines des îles britanniques ou d'autres origines européennes sont nés au Canada.

Selon le Recensement de 2006, 12,2 % des personnes ayant déclaré au moins une origine des îles britanniques sont nées à l'étranger, et 24,3 % des personnes ayant indiqué des origines européennes ont immigré au Canada. En revanche, 62,2 % des personnes ayant une ascendance indienne de l'Inde, 70,5 % des personnes d'origine philippine et 73,3 % des personnes ayant une origine chinoise sont nées à l'étranger.

Définitions

L'**origine ethnique** (également désignée par le terme ascendance ethnique) fait référence aux origines ethniques ou culturelles des ancêtres du répondant. Un ancêtre est une personne dont on descend et qui est habituellement plus éloignée que les grands-parents. L'origine ethnique ne devrait pas être confondue avec la langue, le lieu de naissance ou la citoyenneté. Par exemple, une personne d'origine haïtienne peut parler le français, être née au Canada et avoir la citoyenneté canadienne. Depuis 1981, au moment où un répondant pouvait pour la première fois répondre plus d'une origine ethnique dans le recensement, une distinction a été faite entre une réponse unique, une réponse multiple et les réponses totales.

- Une **réponse unique** est obtenue lorsqu'un répondant fournit une seule origine ethnique. Par exemple, en 2006, 741 045 personnes ont indiqué « Italien » comme seule origine ethnique.
- Une **réponse multiple** est obtenue lorsqu'un répondant fournit deux origines ethniques ou plus. Par exemple, en 2006, 704 285 personnes ont répondu « Italien » comme origine ethnique avec au moins une autre origine.
- Les **réponses totales** sont la somme des réponses uniques et multiples. Le chiffre des réponses totales indique le nombre de personnes qui ont déclaré une origine ethnique particulière, soit comme origine unique, soit avec d'autres groupes ethniques. Par exemple, 1 445 335 personnes ont déclaré au moins une origine italienne en 2006. La somme des réponses totales de toutes les origines ethniques ne correspond pas à la population totale.

La plupart des données qui sont déclarées dans ce document font référence au nombre total de réponses pour chaque groupe ethnique, à moins d'avis contraire.

La *Loi sur l'équité en matière d'emploi* définit les **minorités visibles** comme étant « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». Selon cette définition, des règles établissent les groupes suivants comme des minorités visibles : Chinois, Sud-Asiatiques, Noirs, Arabes, Asiatiques occidentaux, Philippins, Asiatiques du Sud-Est, Latino-Américains, Japonais, Coréens et autres groupes de minorités visibles comme les personnes originaires des îles du Pacifique.

La **population née à l'étranger** (également désignée par le terme population immigrante) désigne dans le Recensement de 2006 les personnes qui sont, ou qui ont déjà été, des immigrants reçus au Canada. Dans cette analyse, la population née à l'étranger ne comprend pas les résidents non permanents. La population née à l'étranger exclut aussi les citoyens canadiens de naissance qui sont nés à l'étranger. Ces derniers sont considérés comme étant des Canadiens de naissance ou des non-immigrants.

Les **immigrants récents** (également désignés par le terme nouveaux arrivants) font référence aux immigrants reçus qui sont arrivés au Canada au cours des cinq années ayant précédé une année de recensement donnée. Dans le cas du Recensement de 2006, les immigrants récents sont des immigrants reçus qui sont arrivés au Canada entre le 1^{er} janvier 2001 et le jour du recensement, soit le 16 mai 2006. De même, les immigrants récents dans le cadre du Recensement de 2001 sont les nouveaux arrivants de l'époque, c'est-à-dire ceux qui sont arrivés au Canada entre le 1^{er} janvier 1996 et 15 mai 2001, jour du recensement.

Les **résidents non permanents** font référence aux personnes d'un autre pays qui, au moment du recensement, étaient titulaires d'un permis de travail ou d'un permis d'études, ou qui revendiquaient le statut de réfugié, ainsi que les membres de leur famille vivant avec elles au Canada.

Le **statut des générations** indique depuis combien de générations une personne donnée et sa famille sont établies au Canada. Ce statut est dérivé à partir des réponses aux questions sur le lieu de naissance du répondant, le lieu de naissance du père et le lieu de naissance de la mère, et vise uniquement la population âgée de 15 ans et plus. Les personnes sont regroupées en fonction de leur statut générationnel, c'est-à-dire, de première génération, deuxième génération ou troisième génération ou plus, défini comme suit :

- **première génération** : personnes nées à l'extérieur du Canada. Il s'agit, pour la plupart, de personnes qui sont, ou qui ont déjà été, des immigrants reçus au Canada. Sont également incluses dans la première génération un petit nombre de personnes nées à l'extérieur du Canada de parents qui sont citoyens canadiens de naissance. En outre, la première génération comprend les résidents non permanents.
- **deuxième génération** : personnes nées au Canada dont au moins un des parents est né à l'extérieur du Canada. Sont incluses a) les personnes nées au Canada dont les deux parents sont nés à l'extérieur du Canada et b) les personnes nées au Canada dont un des parents est né au Canada et l'autre est né à l'extérieur du Canada (les grands-parents de ces personnes peuvent être nés au Canada ou à l'extérieur du Canada).
- **troisième génération ou plus** : personnes nées au Canada dont les deux parents sont nés au Canada (les grands-parents de ces personnes peuvent être nés au Canada ou à l'extérieur du Canada).

La **région métropolitaine de recensement (RMR)** est un territoire formé d'une ou de plusieurs municipalités voisines les unes des autres qui sont situées autour d'un grand noyau urbain. Une région métropolitaine de recensement doit avoir une population d'au moins 100 000 habitants et le noyau urbain doit compter au moins 50 000 habitants.

Remerciements

Le présent rapport a été préparé par Tina Chui, Kelly Tran et Hélène Maheux avec l'aide des membres de la Division de la statistique sociale et autochtone, de la Division des opérations du recensement et de la Division de la diffusion. Nous tenons à remercier tout particulièrement Jane Badets pour ses précieux conseils et John Flanders pour son assistance à la rédaction du document.